



**L'Algérie réclame une réforme de l'ONU
« Des sièges permanents avec
droit de veto pour l'Afrique »**

Page 08



**SEMAINE MONDIALE DE LA
LANGUE ITALIENNE À ORAN
UNIVERSITÉ D'ORAN 2,
UN NOUVEAU PONT CULTUREL
ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ITALIE**

Page 04

**USTO-MB
ABDELKADER DAÏRI PARMİ
LES 2 % DE CHERCHEURS
LES PLUS INFLUENTS AU MONDE**

Page 04

**NOUVEAU CODE DE LA ROUTE
LA POLICE D'ORAN
RENFORCE LA MAÎTRISE
DES DISPOSITIONS PÉNALES**

Page 02

**CRÉATIVITÉ CONSTRUCTIVE
OUVERTURE DU FESTIVAL
NATIONAL DES CRÉATEURS
DE CONTENU**

Page 12



Page 09

**Journée nationale
de la presse**

**Bouslimani
réaffirme
le « soutien
total »
de Tebboune
aux
journalistes**

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

Ouchene souligne le rôle stratégique des médias locaux

B. Bakhta

À l'occasion de la Journée nationale de la presse, célébrée jeudi 22 octobre, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a mis en avant la contribution des médias locaux à l'information des citoyens, à la transmission de leurs préoccupations et à la valorisation des potentialités de la wilaya. Il a également appelé à consolider les relations entre l'administration et les professionnels de la presse sur la base de la confiance, de la transparence et d'un accès fluide à l'information.

La famille médiatique oranaise a été honorée, jeudi, lors d'une cérémonie organisée sous la présidence du wali, Brahim Ouchene, en présence de représentants des institutions locales, d'élus, de responsables de l'exécutif et de journalistes de différents organes de presse publics et privés. Dans son allocution, le wali a insisté sur l'importance du journalisme de proximité, dont la mission consiste notamment à faire la lumière sur les préoccupations des citoyens et à contribuer à l'éclairage de

l'opinion publique. Il a souligné que les médias locaux occupent une place essentielle dans la relation entre les institutions et la population, en assurant le relais des attentes citoyennes et en rendant compte des réalités du terrain. Dans cette optique, Brahim Ouchene a plaidé pour le renforcement des mécanismes de communication et de coopération entre l'administration et la presse. Il a mis l'accent sur la nécessité d'instaurer des relations fondées sur la confiance mutuelle, l'ouverture et la transparence, de manière à permettre aux journalistes d'accéder à une information fiable et de la diffuser en temps opportun. Cette démarche vise également à assurer une meilleure visibilité aux programmes et aux projets de développement engagés dans la wilaya, tout en contribuant à une prise en charge plus efficace des préoccupations de la population. La circulation de l'information et la qualité du dialogue entre les responsables locaux et les médias constituent, à cet égard, des enjeux importants pour rapprocher l'action publique des attentes des citoyens. Le wali a, par ailleurs, salué la

contribution des professionnels de la presse à la couverture des activités locales et à la promotion des richesses économiques, touristiques et culturelles d'Oran. À travers leur travail quotidien, les journalistes participent à la mise en valeur des atouts du territoire et accompagnent les efforts de développement local, notamment ceux visant à améliorer le cadre de vie des habitants. Abordant les exigences liées à l'exercice de la profession, Brahim Ouchene a rappelé l'importance d'un journalisme professionnel et responsable, fondé sur le respect de la liberté d'expression, de la législation et de l'éthique journalistique. Il a souligné que ces principes constituent des repères essentiels pour servir l'intérêt général et renforcer la confiance entre les citoyens et les institutions de l'État. La cérémonie s'est achevée par les félicitations du wali à l'ensemble des journalistes et des travailleurs du secteur des médias, à l'occasion de cette journée nationale dédiée à une profession dont le rôle demeure central dans l'information du public et la vie locale.

NOUVEAU CODE DE LA ROUTE

La police d'Oran renforce la maîtrise des dispositions pénales

Meriem B

La Direction de la sûreté de wilaya d'Oran a organisé une journée de formation consacrée aux dispositions pénales prévues par la nouvelle loi relative à la circulation routière, référencée 26-09. Cette session, animée par le procureur de la République près le tribunal d'Oran, s'inscrit dans le cadre du renforcement des connaissances juridiques des personnels de police et de l'amélioration de la prise en charge des infractions routières.

La rencontre a été organisée par le service de wilaya chargé de la formation, avec pour objectif de permettre aux participants d'approfondir leur connaissance du nouveau dispositif législatif encadrant la circulation routière, notamment dans son volet répressif. L'intervention du procureur de la République a constitué le point central de cette journée, axée sur les dispositions pénales introduites par la nouvelle loi. Cette initiative vise à consolider la maîtrise du cadre juridique applicable aux infractions routières et à favoriser une application rigoureuse des textes en vigueur dans le traitement des différentes situations rencontrées sur le terrain. À travers ce type de formation, les services de la Sûreté nationale accordent une importance particulière à l'actualisation des connaissances juridiques de leurs agents, dans un domaine où la précision des procédures et le respect des dispositions légales revêtent une importance essentielle. La connaissance approfondie des textes permet en effet aux policiers d'assurer leurs missions dans le respect de la réglementation et de renforcer la coordination avec les autorités judiciaires. Cette action de formation témoigne également de l'importance accordée à la coopération entre les institutions sécuritaires et judiciaires, notamment dans le traitement des dossiers liés à la circulation routière. En privilégiant l'approfondissement des connaissances juridiques et la maîtrise des nouvelles dispositions pénales, la Sûreté de wilaya d'Oran entend ainsi accompagner l'évolution du cadre législatif et renforcer les compétences professionnelles de ses personnels en matière de sécurité routière.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'APOCE alerte sur les risques des marchés hebdomadaires



Habib Benaouda

Viandes, œufs et produits laitiers exposés en plein air, sans réfrigération adaptée : l'association de protection du consommateur réclame un renforcement des contrôles pour prévenir les risques sanitaires liés aux mauvaises conditions de conservation des denrées périssables.

L'association de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE) tire la sonnette d'alarme face aux conditions de commercialisation des produits alimentaires dans les marchés hebdomadaires. Elle appelle à renforcer les contrôles et à interdire l'exposition en plein air des denrées rapidement périssables,

notamment les viandes rouges et blanches, les œufs et les produits laitiers, dont les fromages. Ces produits sont souvent proposés sur des étals ouverts, sans équipements de réfrigération adaptés ni garanties suffisantes en matière d'hygiène et de conservation. Exposés au soleil, à la poussière et aux variations de température, ils deviennent plus vulnérables à l'altération et à la prolifération bactérienne.

La proximité des routes et des terrains non aménagés accentue les risques de contamination par les gaz d'échappement, les mouches et autres insectes. À cela s'ajoutent les difficultés à vérifier la provenance des marchandises ainsi que leurs conditions de

transport et de stockage.

Le spectre des intoxications alimentaires

Ces pratiques font craindre une recrudescence des intoxications alimentaires, susceptibles de provoquer de graves troubles digestifs et des complications nécessitant une prise en charge médicale urgente. Les enfants, les personnes âgées et les individus les plus vulnérables sont particulièrement exposés. Au-delà des conséquences sanitaires, ces incidents engendrent des dépenses médicales pour les familles et alourdissent la charge des structures de santé. L'association estime qu'une grande partie de ces risques pourrait être évitée grâce au respect des règles de conservation et à des contrôles préventifs, plutôt qu'à des interventions après constatation des infractions.

La mobilité des marchés hebdomadaires complique leur suivi régulier, notamment à Aïn El Turk, Hassi Bounif, Sidi Chahmi et El Hamri.

Une coordination renforcée entre les services du commerce, les communes et les organismes concernés, ainsi que des sorties de terrain plus fréquentes, s'impose

pour mieux encadrer les pratiques commerciales.

Réorganiser les espaces de vente

L'association plaide pour la réorganisation des marchés de proximité et l'aménagement d'espaces couverts répondant aux normes sanitaires.

L'abandon de certains emplacements réglementaires au profit des trottoirs et des routes favorise le commerce informel et crée une concurrence déloyale pour les commerçants respectueux des règles.

Les installations anarchiques de tentes et de parasols encombrant également les espaces publics. La vente de fruits et légumes près des déchets favorise les mauvaises odeurs et la prolifération des insectes, tout en entravant la circulation.

Face à ces dérives, l'association réclame l'utilisation obligatoire des espaces réservés, l'application des sanctions réglementaires et la saisie des denrées impropres à la consommation.

Elle préconise enfin de renforcer la sensibilisation à la sécurité alimentaire, en complément d'un contrôle rigoureux et permanent.

CAP
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlif

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LA FORÊT DE BETHIOUA AU CŒUR D'UNE NOUVELLE
CAMPAGNE DE PLANTATION

La Conservation des forêts appelle à une mobilisation citoyenne



Habib Benaouda

À l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, célébrée le 25 octobre, la forêt de Bethioua accueillera une nouvelle campagne de plantation placée sous le slogan « Ensemble, restaurons nos forêts ». À travers cette initiative, la Conservation des forêts d'Oran entend mobiliser les citoyens, les associations et les acteurs de la société civile autour d'un objectif commun : reconquérir les espaces dégradés et consolider le couvert végétal de la wilaya.

L'appel lancé par les ser-

vices forestiers met l'accent sur la nécessité d'inscrire le reboisement dans une démarche durable, loin des actions ponctuelles dictées par le calendrier environnemental. Car planter des arbres ne suffit pas. Leur préservation, leur entretien et le suivi de leur croissance demeurent indispensables pour garantir la réussite des opérations engagées sur le terrain.

Cette mobilisation intervient dans un contexte où les espaces forestiers restent exposés aux incendies et aux diverses formes de dégradation environnementale. La protection de ce patrimoine naturel constitue un enjeu

majeur, tant pour la préservation de la biodiversité que pour la protection des sols et l'amélioration de la qualité de l'air.

Dans le même esprit, la Conservation des forêts a mené, en coordination avec l'Université Oran 1 Ahmed-Ben-Bella, une opération de plantation au sein de l'établissement. L'initiative a également permis de sensibiliser les étudiants aux enjeux environnementaux et de leur fournir des conseils techniques sur les méthodes de plantation et l'entretien des arbres. Une manière d'impliquer davantage les jeunes dans la défense du patrimoine naturel.

Les efforts de reboisement se sont déjà traduits par plusieurs opérations à travers la wilaya. À l'occasion de la Journée internationale des forêts, célébrée le 21 mars dernier, un millier de plants de cyprès et d'eucalyptus ont été mis en terre dans la forêt de Djebel Gahour, à Djebel El-Assoued, dans la commune de Hassi Bounif, avec la participation de plusieurs partenaires institu-

tionnels et économiques, dont la Protection civile, Tossyali et le groupe allemand Knauf.

D'autres campagnes ont permis de planter près de 15 000 arbustes dans plusieurs sites forestiers, notamment à El M'sila et à Madagh. À El Kerma, plus de 700 arbres de différentes essences ont également été plantés le long de la RN4.

En parallèle, le dispositif de prévention des incendies repose sur des équipes d'intervention et de surveillance, des tours de guet et des moyens mobiles. Il comprend aussi l'aménagement de 292 hectares de tranchées pare-feu, de 492 hectares de pistes forestières et la mobilisation de 91 points d'eau.

Au-delà des chiffres, l'enjeu reste celui de la pérennité. La restauration du couvert végétal exige une vigilance constante et une implication durable de tous les acteurs. La mobilisation citoyenne demeure ainsi déterminante pour préserver les forêts et transmettre ce patrimoine aux générations futures.

FORMATION PROFESSIONNELLE À DISTANCE

Le CNFEP diversifie ses filières pour répondre au marché de l'emploi

H. Benaouda

Entre flexibilité des apprentissages, nouvelles spécialités et digitalisation des inscriptions, la branche régionale du Centre national de formation et d'enseignement professionnels à distance (CNFEP) d'Oran élargit son offre pour permettre à un public diversifié d'acquérir des compétences adaptées aux besoins des entreprises.

La formation professionnelle à distance gagne du terrain à Oran. Face aux mutations du marché du travail, la branche régionale du Centre national de formation et d'enseignement professionnels à distance (CNFEP) renforce son offre en misant sur des spécialités porteuses, susceptibles d'ouvrir de nouvelles perspectives d'insertion professionnelle. L'hôtellerie, le tourisme et la gestion des ressources humaines figurent parmi les filières les plus sollicitées, tandis que la gestion des stocks et la logistique font leur retour dans le catalogue des formations proposées.

Créé en 1984 sous la tutelle du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, le CNFEP constitue une alternative à la formation en présentiel et à l'apprentissage. Son principal atout réside dans la souplesse

de son dispositif, qui permet de se former sans renoncer à ses obligations professionnelles ou familiales. Une formule qui séduit aussi bien les jeunes que les travailleurs désireux de renforcer leurs qualifications ou d'acquérir un nouveau savoir-faire.

Autre avantage : les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année, sans limite d'âge ni concours de sélection, à condition de satisfaire aux exigences scolaires propres à chaque spécialité. Étudiants universitaires, travailleurs, personnes aux besoins spécifiques et femmes au foyer peuvent ainsi accéder à des parcours adaptés à leurs projets.

Des filières en phase avec les besoins économiques

La gestion des ressources humaines et le tourisme occupent une place de choix parmi les spécialités proposées. La production et l'organisation de voyages, le marketing ainsi que l'éducation de la petite enfance complètent cette offre orientée vers les métiers des services. L'hôtellerie, notamment la gestion hôtelière, suscite également un intérêt croissant, porté par le développement de l'activité touristique à Oran et les besoins en personnel qualifié dans

l'accueil, la gestion et les prestations hôtelières.

La réintroduction de la gestion des stocks et de la logistique répond, quant à elle, aux exigences des entreprises en matière d'organisation, de stockage et de distribution des marchandises. Selon la directrice de la branche régionale, les programmes s'appuient sur le référentiel national des formations et des compétences, permettant leur adaptation aux évolutions économiques et technologiques.

L'offre englobe des formations diplômantes et des cycles de qualification de courte durée, avec pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi ou de favoriser la création de microentreprises.

Sur le plan pédagogique, des évaluations semestrielles permettent de suivre les acquis des stagiaires, tandis que les examens finaux sont organisés dans les centres de formation et les instituts concernés.

La plateforme numérique « Takwin » vient compléter ce dispositif en simplifiant les inscriptions et le suivi des parcours jusqu'à l'obtention du diplôme. Une avancée qui conforte la digitalisation de la formation professionnelle et élargit les possibilités d'accès à la qualification.

AÏN EL TURCK

Les rues du centre-ville débarrassées des encombrements

S Hadjar

Les services communaux d'Aïn El Turck, appuyés par les forces de sécurité, ont mené jeudi soir une opération de libération des trottoirs au niveau des rues Zitouni Miloud et El Qods. Cette intervention s'inscrit dans le cadre des mesures engagées par les autorités locales pour lutter contre le commerce anarchique et rétablir la libre circulation des piétons. La lutte contre l'occupation illicite de l'espace public se poursuit dans la commune d'Aïn El Turck. Dans la soirée du jeudi 22 octobre, une opération de terrain a été organisée au cœur de la ville, conformément aux instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, visant à mettre fin aux encombrements des trottoirs et à lutter contre les activités commerciales anarchiques. Mobilisant les services de la commune et les éléments de la police, cette intervention a ciblé les rues Zitouni Miloud et El Qods, où plusieurs objets et équipements entravant le passage des citoyens sur les trottoirs et la voie publique ont été saisis. À travers cette action, les autorités locales entendent rétablir les conditions d'une circulation piétonne fluide et préserver les espaces publics de toute occupation irrégulière. L'enjeu est également de mettre un terme aux pratiques qui contraignent les passants à contourner les obstacles, parfois au prix de leur sécurité, en les poussant à emprunter la chaussée. Cette opération s'inscrit dans une démarche de réorganisation de l'espace urbain, alors que la libération des trottoirs demeure une préoccupation récurrente dans plusieurs secteurs de la wilaya. La coordination entre les services communaux et les forces de sécurité constitue ainsi un moyen d'assurer le respect des règles d'occupation du domaine public et de rétablir un usage plus ordonné des espaces collectifs.

CULTURE

ET JEUNESSE - FNCM

Oran donne le ton à la créativité juvénile

Sarah M

Du 27 au 31 octobre, la salle de cinéma El Maghreb accueillera la 23e édition du Festival national de la musique et de la chanson modernes des jeunes. Placée sous le slogan « J'aime mon pays », cette manifestation entend faire de la scène un espace de révélation des talents et d'expression de l'attachement à l'Algérie.

La wilaya d'Oran renouera avec les rythmes de la jeunesse à la faveur de ce rendez-vous artistique national, qui réunira la musique et la chanson autour d'un même fil conducteur : la créativité au service de l'expression citoyenne.

Prévue du 27 au 31 octobre 2026 à la salle de cinéma El Maghreb, cette 23e édition mise sur les talents émergents et la vitalité de la scène musicale juvénile. Organisé sous le patronage du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, et du wali d'Oran, le festival est porté par la Direction de la jeunesse et des sports et l'Office des établissements de jeunes, en coordination avec la Ligue des activités culturelles et artistiques de la jeunesse. Au-delà de la programmation musicale, l'enjeu est de donner davantage de visibilité aux jeunes artistes, de stimuler les vocations et de favoriser l'émergence de nouvelles expressions artistiques. Le slogan retenu, « J'aime mon pays », inscrit cette édition dans une démarche visant à faire de l'art un vecteur d'appartenance nationale et de citoyeneté. Durant cinq jours, la scène oranaise sera ainsi consacrée à la rencontre entre les voix montantes de la chanson algérienne et un public appelé à découvrir la diversité des sensibilités musicales de la jeunesse.

SEMAINE MONDIALE DE LA LANGUE ITALIENNE À ORAN

Université d'Oran 2, un nouveau pont culturel entre l'Algérie et l'Italie

H. Nassira

Le choix de l'université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed pour lancer la 26e Semaine mondiale de la langue italienne consacre le rôle de l'institution dans le rapprochement culturel et académique entre l'Algérie et l'Italie. Une consécration qui intervient au lendemain de l'ouverture d'une section d'italien à la faculté des langues étrangères, appelée à élargir les perspectives de formation et de coopération universitaire.

Le coup d'envoi de cette manifestation a été marqué par la réception, par le recteur de l'université, le professeur Ahmed Chellal, de Paola Cordon, directrice de l'Institut culturel italien en Algérie, accompagnée de Francesco Leggio. Une rencontre qui a donné lieu à une conférence scientifique et culturelle réunissant étudiants, enseignants et chercheurs autour des liens historiques et civilisationnels entre les deux pays, unis par leur appartenance à l'espace méditerranéen.

Amara Lakhous ouvre le dialogue avec les étudiants

Temps fort de cette journée, l'intervention par visioconférence de l'écrivain, journaliste et anthropologue algéro-italien Amara Lakhous a permis aux étudiants d'échanger directement avec un auteur dont l'œuvre, écrite en arabe et en italien, explore les questions de l'immigration, de l'intégration et du multiculturalisme. Son parcours littéraire a notamment été distingué par le prix Flaiano en 2006, le prix Raccalmare-Leonardo Sciascia la même année, ainsi que le prix des libraires algériens en 2008.

Pour le recteur Ahmed Chellal, cette initiative traduit un intérêt partagé pour le renforcement des échanges culturels et in-



tellectuels entre l'Algérie et l'Italie. Elle a surtout offert aux étudiants de la nouvelle section d'italien l'occasion de découvrir d'autres expériences et d'approfondir leur connaissance de la langue et de la littérature italiennes. Le responsable a également souligné la nécessité de consolider cette jeune filière, créée durant l'année universitaire 2025-2026. L'université envisage, dans cette perspective, de conclure des accords avec des établissements italiens afin d'accueillir des enseignants pour des périodes allant d'un semestre à une année universitaire. Une démarche destinée à améliorer la qualité de la formation et à favoriser le transfert des compétences. En parallèle, l'établissement poursuit le développement de l'enseignement des langues étrangères, notamment à travers son Centre d'enseignement intensif des langues, qui dispense des formations dans huit langues.

L'italien, un choix d'avenir pour les étudiants

Au-delà de sa portée culturelle, cette manifestation a suscité l'enthousiasme des étudiants, qui entrevoient dans l'apprentissage de l'italien de nouvelles perspectives universitaires et professionnelles.

Yousra Mokhtar Ben Ouennane, étu-

diant en première année, a confié à Cap Dz son intérêt grandissant pour cette langue qu'elle connaissait peu avant son entrée à l'université.

La projection documentaire et les échanges avec Amara Lakhous lui ont notamment permis de découvrir les similitudes entre les littératures algérienne et italienne, ainsi que les affinités sociales et culturelles entre les deux peuples. Déterminée à poursuivre ses études jusqu'au doctorat, elle ambitionne de devenir enseignante universitaire.

Même enthousiasme chez Firouz Ben Aïcha, qui avait découvert l'italien au lycée, dans la wilaya de Relizane, au sein d'un groupe de sept élèves en deuxième année secondaire. Désormais inscrite à l'université d'Oran 2, elle souhaite faire de cette langue un véritable métier et devenir traductrice spécialisée.

La manifestation a également mobilisé des enseignants de la faculté des langues étrangères, prêts à contribuer au développement de cette spécialité. Ouverte à la faveur d'un accord de partenariat signé le 12 octobre 2025, la section d'italien entend ainsi s'inscrire dans une dynamique durable de coopération universitaire, de mobilité académique et de dialogue entre les cultures algérienne et italienne.

FACULTÉ DES LANGUES ÉTRANGÈRES DE L'UNIVERSITÉ D'ORAN 2

L'italien séduit 84 étudiants, la première promotion attendue en 2027

H. N

La nouvelle filière d'italien de l'université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed gagne du terrain. Avec 84 étudiants inscrits en première et deuxième années, dont 54 nouveaux durant l'année universitaire 2026-2027, cette spécialité suscite un intérêt grandissant. La première promotion devrait décrocher son diplôme dès l'année prochaine, ouvrant ainsi une nouvelle étape dans le développement de l'enseignement de cette langue à Oran.

La dynamique a été mise en lumière à l'occasion du lancement de la 26e édition de la Semaine mondiale de la langue italienne, accueillie par l'université. La doyenne de la faculté des langues étrangères, Nabila Bouayad Hamidou, a souligné l'importance de cette manifestation pour stimuler la motivation des étudiants et les rapprocher de la culture

italienne.

Créé récemment, le département enregistre une progression notable de ses effectifs, passés de 30 étudiants en première année lors du précédent exercice à 54 cette année. Selon la doyenne, les premières appréhensions liées à l'apprentissage de cette langue ont progressivement cédé la place à davantage de confiance, les étudiants ayant découvert qu'ils pouvaient en assimiler les règles et acquérir les compétences nécessaires. L'intérêt dépasse désormais le cercle des étudiants, puisque plusieurs enseignants de la faculté souhaitent également s'initier à l'italien.

Des partenariats pour renforcer la formation

Pour accompagner cet engouement, l'université entend élargir ses relations avec les établissements italiens à travers des programmes d'échanges et des partenariats scientifiques. Des démarches suivies par le vice-rectorat chargé des relations exté-

rieures, dans l'objectif de consolider la formation et de favoriser le partage d'expériences académiques.

La faculté des langues étrangères compte cinq départements et accueille quelque 4 500 étudiants, avec près de 3 000 diplômés chaque année. Elle ambitionne de poursuivre l'amélioration de ses formations et de s'adapter aux évolutions de l'enseignement des langues.

La Semaine mondiale de la langue italienne a, par ailleurs, permis aux étudiants de découvrir différents aspects de la société italienne à travers un documentaire, avant un échange à distance avec l'écrivain algéro-italien Amara Lakhous, dont l'œuvre en arabe et en italien illustre les passerelles entre les deux cultures.

La participation de Paola Cordon, directrice de l'Institut culturel italien en Algérie, accompagnée de Francesco Leggio, a également donné un relief particulier à cette rencontre, placée sous le signe du rapprochement culturel et universitaire entre l'Algérie et l'Italie.

USTO-MB

Abdelkader Daïri parmi les 2 % de chercheurs les plus influents au monde

Meriem B

Enseignant à la faculté d'informatique de l'Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf d'Oran, Abdelkader Daïri figure dans le classement international des 2 % de chercheurs les plus influents, établi par Stanford University et Elsevier. Ses travaux explorent les applications de l'intelligence artificielle dans des secteurs aussi stratégiques que la santé, l'industrie, la cybersécurité et les énergies renouvelables.

Une consécration scientifique qui honore l'USTO-MB et met en lumière la portée des travaux menés par ses enseignants-chercheurs. Abdelkader Daïri, enseignant à la faculté d'informatique, vient d'être distingué par son inscription parmi les 2 % de chercheurs les plus influents au monde, selon un classement établi par Stanford University et Elsevier. Une reconnaissance internationale qui vient couronner une décennie de recherche consacrée aux multiples applications de l'intelligence artificielle.

Titulaire d'un doctorat en intelligence artificielle obtenu à l'Université d'Oran Es-Sénia, le chercheur revendique plus d'une cinquantaine de publications scientifiques au cours des dix dernières années. Ses travaux s'inscrivent dans une démarche qui consiste à mobiliser les technologies intelligentes pour répondre à des problématiques concrètes, au croisement de l'innovation et des besoins de la société.

La navigation autonome figure parmi ses principaux axes de recherche. À travers des études sur la détection des obstacles par vision par ordinateur, il explore les mécanismes permettant aux véhicules et aux robots d'analyser leur environnement, d'identifier les obstacles et d'adapter leur trajectoire sans intervention humaine. Des travaux publiés notamment dans des revues scientifiques de référence.

Le champ de la santé occupe également une place importante dans ses recherches. Détection du Covid-19 à partir d'échantillons sanguins, modélisation de l'évolution de l'épidémie et prévision de certains risques pathologiques, notamment ceux liés à la maladie d'Alzheimer, aux affections cardiovasculaires et au diabète, illustrent la diversité de ses investigations.

L'intelligence artificielle est aussi mise à contribution dans la prévision de la production éolienne, la maintenance prédictive des équipements industriels et la détection des anomalies en cybersécurité. Des applications qui témoignent du potentiel de ces outils dans l'anticipation des risques et l'amélioration des performances.

Au-delà de cette distinction, Abdelkader Daïri défend une conception accessible de la recherche scientifique. Pour lui, la volonté, la persévérance et la passion peuvent suppléer le manque de moyens matériels. Un message qu'il adresse particulièrement aux jeunes chercheurs, convaincu que la qualité des travaux ne dépend pas nécessairement de la sophistication des équipements.

La direction de l'USTO-MB a salué cette distinction, y voyant une reconnaissance des compétences de ses chercheurs et une contribution au rayonnement scientifique de l'université.

APICULTURE

La Chambre agricole prépare une exposition consacrée au miel local



I. Yacine

La Chambre agricole de la wilaya de Mascara prépare une exposition dédiée au miel et aux produits de la ruche, afin de faire connaître la production locale et d'élargir les débouchés des apiculteurs. L'initiative vise aussi à valoriser la diversité des produits

apicoles et le savoir-faire des professionnels. Les préparatifs, examinés jeudi au siège de la Chambre, ont porté sur les modalités d'organisation et sur les moyens d'associer producteurs, professionnels et organismes concernés. L'exposition permettra aux apiculteurs de présenter leurs produits, de faire connaître leur savoir-faire et d'échanger avec les

opérateurs économiques susceptibles de contribuer à leur commercialisation. Au-delà de la vitrine, elle entend donner plus de visibilité à une activité qui participe à la diversification de la production agricole locale, en misant sur les échanges entre producteurs et partenaires économiques pour élargir les débouchés. La réunion a également abordé l'accompagnement des apiculteurs et la coordination entre les organismes impliqués dans le développement de la filière. Elle a été présidée par Mohamed Zougaret, président de la Chambre agricole, en présence du secrétaire général Boualam Dena, de représentants des services de l'agriculture, de l'hydraulique, des forêts, du commerce et de la Chambre de commerce et d'industrie, ainsi que d'organismes financiers et professionnels (BADR, BNA, associations des filières agrumicole et apicole). Les discussions ont porté sur le renforcement des échanges entre structures administratives, financières et professionnelles, afin d'adapter l'accompagnement aux besoins des producteurs.

SANTÉ VÉGÉTALE

Les vergers d'agrumes suivis à l'approche de la récolte des oranges

I. Yacine

Les préparatifs de la campagne de récolte des oranges dans la wilaya de Mascara reposent sur deux priorités : le suivi sanitaire des vergers et l'accompagnement des producteurs, notamment en matière de financement.

Une sortie de terrain a été organisée mardi avec la Chambre agricole, l'inspection de la santé végétale de la direction des services agricoles, l'Institut technique de l'arboriculture fruitière de Mohammadia, la subdivision agricole de Mohammadia, la station régionale de protection des végétaux et le Conseil interprofessionnel commun de la filière agrumicole. Les interventions ont porté sur l'état sanitaire des arbres, avec une attention particulière à la



détection des ravageurs et maladies. Cette surveillance, menée à l'approche de la récolte, vise à préserver la santé des plantations et la qualité des fruits, tout en rappelant aux agriculteurs les mesures préventives et les pratiques recommandées. L'objectif est de limiter les pertes et de préserver la qualité des oranges

avant la récolte. Parallèlement, la Chambre agricole a consacré jeudi une rencontre de coordination aux perspectives de la filière et aux possibilités de financement.

Présidée par Mohamed Zougaret, en présence du secrétaire général Boualam Dena et de représentants des services de l'agriculture, de

l'hydraulique, de la Conservation des forêts, du commerce, de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Coopérative des céréales et des légumes secs, de l'Agence de soutien et de développement de l'entrepreneuriat, des services fiscaux, des banques et des associations professionnelles agrumicole et apicole, la réunion a examiné les dispositifs mobilisables et la coordination entre organismes pour mieux cerner les difficultés des agriculteurs et soutenir leurs exploitations.

Le suivi sanitaire et les discussions sur le financement répondent ainsi à des besoins complémentaires : protection des arbres et qualité des fruits d'un côté, conditions de production, accompagnement et commercialisation de l'autre, à l'approche de la campagne.

HABITAT

Distribution de 20 logements publics locatifs à Bouhenni début novembre

I.S

Vingt logements publics locatifs (LPL) seront distribués dans la commune de Bouhenni, dans la wilaya de Mascara, au début du mois de novembre, indique jeudi un communiqué des services de la wilaya.

La liste nominative provisoire des bénéficiaires a été rendue publique jeudi. Les logements, achevés à 100 % et récemment réceptionnés, seront remis avec clés et décisions d'attribution au plus tard début novembre. La commission du logement de la daïra de Sig a entamé jeudi la réception des recours des personnes non retenues, qui seront examinés dans un délai de huit jours conformément aux procédures en vigueur. Par ailleurs, les travaux de 120 LPL se poursuivent à Bouhenni, avec un taux d'avancement oscillant entre 40 % et 75 %, selon la même source.

RENCONTRE

Mise en lumière du rôle de l'IA dans le soutien au développement

I.S

Réunis jeudi à l'université Mustapha-Stambouli de Mascara sur le thème « L'intelligence artificielle, une technologie au service du développement et du savoir », enseignants et chercheurs ont souligné le rôle de l'IA dans l'accélération du développement économique et l'amélioration de l'enseignement.

Le Pr Mohamed Tahir (Sétif) a relevé que l'IA améliore la productivité industrielle et les activités agricoles, ce qui « permet d'accélérer le rythme du développement économique », et ouvre des perspectives d'innovation aux start-up et aux projets universitaires. Le Pr Brahim Menouar (Constantine 1) l'a qualifiée d'outil stratégique favorisant l'innovation et l'analyse rapide des données des entreprises. Pour le Pr Samir Bechmani (USTHB), elle accélère l'acquisition des connaissances et l'accès à l'information. Le Pr Yazid Baarouri (Mascara) y voit un complément au processus éducatif, élargissant l'accès à un enseignement numérique moderne. La rencontre, organisée par la faculté des sciences exactes avec celle des sciences économiques et de gestion, a réuni des chercheurs de plusieurs universités et des experts en IA.

ENTREPRENEURIAT

Sensibilisation des femmes rurales à créer des microprojets

I.S

Une caravane de sensibilisation ciblant les femmes des zones rurales a été lancée jeudi dans la wilaya de Mascara pour les encourager à créer des microprojets générateurs de revenus, indique la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), à l'origine de l'initiative.

La première étape, organisée avec les cel-

lules de proximité de solidarité, a donné lieu à des rencontres à Aïn Fekan. Elles ont présenté les conditions d'accès au programme « Famille productive », destiné à encourager les femmes à lancer des microprojets contribuant à l'économie locale et au développement de leurs régions. Prévue sur un mois, la caravane organisera des sorties dans les agglomérations rurales pour faire connaître ce dispositif de l'État, soutenir les femmes ru-

rales dans des activités génératrices de richesse à petite échelle et les orienter vers des microprojets adaptés, notamment dans l'artisanat rural et l'élevage. Des rencontres avec des artisanes (poterie, pâtes traditionnelles) les encourageront à adhérer au programme, placé sous la tutelle du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, qui permet de créer de petites entreprises artisanales féminines. La caravane

comprend aussi des formations sur les démarches de constitution d'un dossier et la bonne gestion d'un microprojet. Des émissions radiophoniques, avec les cadres de la DASS et des cellules de proximité, présenteront l'initiative. Objectif : renforcer l'esprit entrepreneurial des femmes et favoriser leur intégration économique et sociale.

SIDI BEL-ABBÈS

630 millions DA pour les routes et le transport

B.H

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a enregistré plusieurs opérations de développement visant à renforcer les infrastructures de transport et de travaux publics, a-t-on appris jeudi en marge de la troisième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Le président de la commission des travaux publics et des transports, Abdelkader Bouche, a précisé que le secteur dispose d'une enveloppe de 630 millions de dinars pour réhabiliter les routes endommagées par les inondations et désenclaver plusieurs zones rurales.

Les travaux portent sur l'entretien du chemin de wilaya (CW) n° 50, dépendant des douars « Ouled Saleh » et « Berrent », la réhabilitation des voies menant aux douars « El Kef » et « Ibn Abdallah » à Aïn El Berd (4 km), l'entretien du chemin communal des villages de « Zelifa » et « Zaouia » (3 km), la remise en état d'un tronçon de 2 km du



CW n° 25 à Makedra, ainsi que la réhabilitation du CW n° 80 reliant Sidi Bel-Abbès à Tilmouni. Sur les grands axes, M. Bouche a annoncé la réception du premier tronçon du dédoublement de la RN 13 entre Sidi Bel-Abbès et Teglagh.

Des travaux d'éclairage ont été réalisés à l'entrée nord de la wilaya et un rond-point aménagé à Sidi Brahim pour renforcer la sécurité routière. Côté transports, près de 1 435

autorisations exceptionnelles ont été délivrées pour le transport individuel et collectif, afin d'améliorer les dessertes des nouveaux pôles urbains (cités AADL « Berri-chi », « Omar Gaid Rabah » et route de Tessala).

La gare urbaine n° 17 a rouvert au centre-ville, et le parc de l'Etablissement public de transport urbain a été renforcé par 20 nouveaux bus. Une gare routière a ouvert à Benbadis, un arrêt de bus

aménagé sur la ligne « Makedra-Aïn El Berd » et une nouvelle ligne créée entre Sidi Hamadouche et Sidi Bel-Abbès. Les gares proches de la gare ferroviaire et de la gare « Sogral » ont été mises en exploitation au profit de « SETRAM », et un passage à niveau gardé aménagé à Sidi Brahim. La session a par ailleurs adopté le budget préliminaire 2027 et présenté le bilan des commissions du mandat 2021-2026.

AÏN TÉMOUCHENT

Formation aux premiers secours pour 20 guides touristiques

S.R

Une session de formation aux premiers secours au profit de vingt guides touristiques s'est achevée jeudi à Aïn Témouchent, après cinq jours d'encadrement assuré par les services de la Protection civile de la wilaya, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Cette première promotion de guides touristiques a bénéficié d'une formation spécialisée dans les domaines des premiers secours, de la lutte contre les incendies et de l'évacuation. Des sessions similaires seront programmées au profit d'autres promotions, a précisé le chargé de l'information et de la communication à la Direction de la Protection civile, le capitaine Sid Ahmed Belhaddef.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la convention-cadre liant la Direction générale de la Protection civile au ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Elle a permis aux participants d'acquérir des connaissances et des techniques d'intervention pour secourir les victimes et protéger les touristes contre les risques potentiels. Au-delà de l'acquisition de gestes techniques, cette formation vise à renforcer la sécurité des visiteurs dans les sites touristiques de la wilaya et à doter les guides des réflexes nécessaires face aux situations d'urgence, qu'il s'agisse d'un malaise, d'un accident ou d'un départ de feu. Les bénéficiaires ont ainsi été initiés aux gestes de premiers secours, aux techniques de mise en sécurité et aux procédures d'évacuation, dans une approche pratique adaptée aux spécificités de l'activité touristique. Cette initiative devrait être élargie à d'autres promotions de guides, afin de généraliser ces compétences à l'ensemble de la profession dans la région. Par ailleurs, les sessions de formation organisées sous le slogan « Un secouriste dans chaque famille » se déroulent au profit des différentes catégories de la société. Elles enregistrent un engouement notable, notamment auprès des jeunes et des étudiants universitaires, à-on indiqué. Ce programme vise à diffuser la culture du secourisme au sein des foyers et à permettre au plus grand nombre d'acquérir les gestes qui sauvent, en complément des dispositifs publics de protection civile.

RELIZANE

Deux nouveaux sièges de sûreté urbaine inaugurés

B.Y

Le directeur de l'Information et de la prévention à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le contrôleur général Tidjani Zerrouk, accompagné du directeur régional de la Sûreté nationale de l'Ouest, Djamel Belalem, a inauguré jeudi deux nouveaux sièges de sûreté urbaine à Relizane, dans le cadre du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution.

La mise en service des 3e et 5e sûretés urbaines s'inscrit dans le programme national de renforcement des infrastructures policières et de modernisation du service public, avec des structures dotées de moyens humains, matériels, techniques et numériques.

« Ces structures amélioreront l'accueil des citoyens et la qualité des prestations sécurisées », a expliqué M. Zerrouk, en présence du wali Kamel Berkan et des autorités locales. Selon le chef de la Sûreté

de wilaya, Ahmed Bouchrit, ces sièges renforceront les capacités opérationnelles dans les quartiers Ennasr et AADL (3e sûreté) et la nouvelle ville Benadda Bennaouda, dite « Bermadia » (5e sûreté), notamment pour la protection des personnes et des biens.

Réalisés selon les normes techniques modernes en moins de huit mois, ils ont été présentés par le directeur des équipements publics, Abdellah Bekouche.

TIARET

60 œuvres artisanales aux éliminatoires régionales

H.N

Soixante œuvres artisanales participeront aux éliminatoires régionales du Prix national de l'artisanat et des métiers, qui se tiendront à la fin de la semaine prochaine à la Maison de l'artisanat de Tiaret, a indiqué jeudi Ahmed Bel-fodil, président de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya. Quatorze wilayas de l'Ouest al-

gérien y prendront part.

Les candidats présenteront des objets réalisés manuellement à partir de matières naturelles (métaux, cuir, laine, bois, plâtre, verre...). L'opération sera supervisée par les ministères du Tourisme et de l'Artisanat, de l'Enseignement et de la Formation professionnelle et de la Culture, aux côtés de la Chambre nationale de l'artisanat et de l'Agence nationale de l'artisanat, avec la participation de maîtres artisans. Les œuvres retenues

iront au concours national, dont la date et le lieu seront fixés par le ministère de tutelle. Les œuvres candidates ont déjà été primées aux éliminatoires locales.

Tiaret sera représentée par six œuvres (confection de djellabas, menuiserie d'art, fabrication de selles et tenues de cavalier, bijouterie traditionnelle). La wilaya a déjà remporté quatre prix nationaux, dont trois dans la fabrication de selles à Sougueur et un pour le tapis de Chellala.



TIMIMOUN

Un nouveau siège pour la 3e Sûreté urbaine

N.B

Les infrastructures de la Sûreté nationale de la wilaya de Timimoun ont été renforcées jeudi par l'inauguration d'un nouveau siège de la 3e Sûreté urbaine, dans le cadre du rapprochement du service public des citoyens.

La cérémonie a été présidée par le directeur régional de la Sûreté nationale du Sud-Ouest à Béchar, le contrôleur général M'hamed Bouralia, représentant le directeur général, en présence des autorités locales. Le chef de la Sûreté de wilaya, le contrôleur Sassi Rabehi, a indiqué que cette réa-

lisation s'inscrit dans la stratégie de la DGSN visant à consolider la présence sécuritaire pour prévenir et lutter contre la criminalité urbaine. Il a salué l'engagement des autorités locales dans la concrétisation de ce projet, qui traduit la volonté de soutenir la prévention et la sécurité de proximité. Implanté au nord du chef-lieu, le nouveau siège renforcera le dispositif et assurera aux habitants une meilleure protection des biens et des personnes.

OASIS ROUGE

Plus de 70 participants au Festival international de cerfs-volants et de montgolfières

N.B

Plus de 70 participants sont attendus à la première édition du Festival international de cerfs-volants et de montgolfières, prévue du 28 octobre au 2 novembre à Timimoun, selon les organisateurs.

Des délégations étrangères de différentes nationalités y prendront part, avec des cerfs-volants géants représentant 20 pays et des montgolfières venues de 30 pays, a précisé le commissaire général, Mourad Benhalima.

La manifestation vise à faire connaître les sports aériens et de loisirs et à promouvoir l'Algérie comme destination touristique de premier plan.

Elle permettra de découvrir depuis les airs le charme de l'Oasis rouge, de dynamiser le tourisme saharien et de mettre en valeur les ksour, le patrimoine matériel et immatériel, le folklore et les traditions locales.

Des circuits touristiques seront organisés au profit des visiteurs, avec l'accompagnement de guides spécialisés, pour faire de Timimoun une destination privilégiée du vol en montgolfière.

La directrice du tourisme et de l'artisanat, Yamina Temam, a salué l'organisation de ce festival, qui s'inscrit dans les objectifs stratégiques du secteur, notamment le développement de l'hôtellerie, de l'artisanat et de l'activité commerciale.

OUARGLA

Plus de 150 jeunes à la rencontre régionale Sud-Est des jeunes leaders



K.S

Plus de 150 jeunes participent vendredi à Ouargla à la rencontre régionale des wilayas du Sud-

Est, dans le cadre du programme de formation des jeunes leaders (DZ Young Leaders) et du renforcement de leurs capacités dans l'action sociale et le bénévolat. La cérémonie

d'ouverture, en présence du wali Abdelghani Filali, de la directrice exécutive du programme Amel Labiod et du sous-directeur au ministère de la Jeunesse Smail Douib, a lancé deux jours de travaux.

Six ateliers sont au programme, axés sur la mobilisation sociétale, l'organisation du bénévolat, la négociation, la prise de décision, l'intelligence artificielle et la transformation numérique, ainsi que la conception d'initiatives communautaires, animés par plus de 20 formateurs. M. Douib a précisé que le programme, placé sous l'égide du ministre Mustapha Hidaoui, vise à qualifier les jeunes en conciliant l'ancrage des valeurs nationales et l'acquisition de compétences, et à permettre aux participants de répercuter leurs ac-

quis dans leurs wilayas, pour toucher plus de 35 000 jeunes.

Quatrième d'une série de cinq rencontres régionales après Alger, Constantine et Oran, cette étape vise à former les jeunes à l'amélioration de leurs projets communautaires et à promouvoir le bénévolat, dans le cadre d'un programme national destiné à un millier de jeunes leaders sur une année complète, a souligné Mme Labiod. Le DJS d'Ouargla, Aïssa Benbrahim, a rappelé que la rencontre s'inscrit dans la vision du président Abdelmadjid Tebboune visant à autonomiser et former les jeunes. Participent les wilayas de Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, El Oued, El-Meniaa, Touggourt, El-Meghaïer, Biskra, Ouled-Djellal et El-Bayadh.

EL-OUED

Onze interventions chirurgicales sur des séquelles de brûlures

O.S

Onze interventions chirurgicales de correction d'anciennes séquelles de brûlures ont été réalisées à l'EHS « Mère-enfant Bachir Benacer » d'El-Oued sur des enfants de la wilaya, dans le cadre du jumelage avec le CHU Ibn Sina d'Annaba, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'établissement. Précédées de consultations, ces opérations ont bénéficié à des enfants âgés de 6 à 10 ans et ont été pratiquées trois jours durant par un staff de sept spécialistes, dont des chirurgiens pédiatres et cinq

réanimateurs-anesthésistes, conduit par la Pr Fadila Bouattou, chef de service des brûlures au CHU d'Annaba, a indiqué le directeur Zakaria Naïboue.

Près de 25 enfants issus de différentes wilayas ont par ailleurs bénéficié de consultations spécialisées préliminaires déterminant les interventions. Des journées de formation sur le diagnostic des brûlures ont été animées par la Pr Bouattou au profit des corps médical et paramédical de l'EHS. D'autres initiatives médico-chirurgicales sont envisagées au profit des enfants présentant des malformations dues aux séquelles de brûlures.



TOUGGOURT

Séminaire sur le développement local et les défis des médias

B.F

« Les enjeux du développement local et les défis des médias » ont fait l'objet d'un séminaire organisé jeudi à Touggourt par l'Union nationale des journalistes et professionnels de l'information algériens, à l'occasion de la Journée nationale de la presse.

Les intervenants ont mis en avant l'importance des médias comme partenaire essentiel de la dynamique de développement local et l'intérêt de consolider ce partenariat.

La rencontre, qui prend la wilaya de Touggourt comme modèle, vise à dresser un état des lieux des médias et du développement local, à débattre des défis et enjeux à la lumière des avancées technologiques et à examiner les mécanismes d'un partenariat durable entre médias et acteurs du développement, a expliqué le président du comité d'organisation, Hacène Remoune.

Mme Fadela Toumi (université d'Ouargla) a évoqué le rôle des médias locaux pour accompagner les projets de développement, relayer les préoccupations des citoyens et ancrer une culture du dialogue, de la transparence et de la responsabilité.

Ce séminaire de deux jours vise à renforcer le rôle des médias de proximité, améliorer les pratiques professionnelles, stimuler le partenariat avec les acteurs du développement et formuler des suggestions face aux défis des journalistes locaux, selon les organisateurs.

L'ALGÉRIE RÉCLAME UNE RÉFORME DE L'ONU

«Des sièges permanents avec droit de veto pour l'Afrique»

Wassila. B

Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama, a insisté, jeudi à New York, sur "l'urgence" de la réforme du Conseil de sécurité, tout en appelant à garantir "au moins deux sièges permanents" à l'Afrique au sein de cet organe.

"On ne saurait trop insister sur l'urgence d'une réforme du Conseil de sécurité", a affirmé M. Bendjama, lors de son intervention aux travaux de la 81^e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

"Les lacunes structurelles du Conseil ont trop souvent limitée sa capacité à répondre efficacement aux défis pressants qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, en particulier ceux qui touchent le continent africain", a-t-il assuré. "Le +Pacte pour l'avenir+ (une feuille de route pour moderniser l'ONU-ndlr) réaffirme l'urgence d'une réforme du Conseil de sécurité", a ajouté le représentant de l'Algérie, lors d'une rencontre consacrée, principalement, à la question de la représentation équitable au sein du Conseil de sécurité. "Il nous incombe donc, à nous, Etats membres, de veiller à ce que le processus de réforme aboutisse à un Conseil de sécurité véritablement représentatif, efficace et démocratique. Avant tout, la réforme du Conseil de sécurité doit s'attaquer en priorité à l'injustice historique infligée à l'Afrique par sa sous-représentation et sa non-représentation persistante, tant parmi les membres permanents que non permanents", a-t-il signalé. "A cet égard, l'Algérie réaffirme son soutien indéfectible à l'aspiration légitime de l'Afrique à obtenir une représentation pleine et équitable au sein du Conseil de sécurité", a-t-il dit. « Cette aspiration doit rester au cœur de tout processus de réforme et doit être poursuivie en totale conformité



avec la position commune africaine, telle qu'elle est énoncée dans le consensus et la Déclaration de Syrte. Notre continent doit se voir attribuer au moins deux sièges permanents, assortis de toutes les prérogatives, y compris le droit de veto, ainsi que cinq sièges non permanents. préconisé le diplomate. "Le fait de considérer l'Afrique comme un cas particulier dans le cadre du processus de réforme, tout en remédiant comme il se doit à la sous-représentation de l'ensemble de la région, renforcera la légitimité, la crédibilité et la responsabilité du Conseil de sécurité", a-t-il souligné. M. Bendjama a réaffirmé, en outre, "l'engagement inébranlable de l'Algérie en faveur d'une réforme globale et significative de cette importante instance. L'Algérie reste prête à collaborer de manière constructive avec tous les Etats membres dans le cadre d'un effort collectif visant à parvenir à une véritable réforme du Conseil de sécurité ».

Lutte contre le terrorisme

L'Algérie, représentée par M. Mohamed Khaled, ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Union africaine (UA), a pris part jeudi à New York aux travaux de la 11^e réunion informelle conjointe entre les membres du Conseil de sécurité des Nations unies et les membres du Conseil de paix et

de sécurité (CPS) de l'UA, consacré à plusieurs questions, dont la lutte contre le terrorisme en Afrique. Les travaux ont également été portés sur les opérations de soutien à la paix, la mise en œuvre de la résolution 2719 du Conseil de sécurité, le rôle des jeunes dans la promotion de la paix et de la sécurité, l'exploitation illicite des ressources naturelles en tant que facteur d'exacerbation des conflits armés, outre la protection des enfants dans les conflits armés.

Une des sessions de cette réunion a été consacrée à l'examen des efforts conjoints de l'UA et des Nations unies dans la lutte contre le terrorisme sur le continent africain, notamment dans la région du Sahel. Lors des débats consacrés à la lutte contre le terrorisme, l'Algérie a souligné que ce fléau ne constitue plus un défi régional circonscrit, mais représente désormais une menace croissante pour la paix et la sécurité internationales, nécessitant le renforcement de la coordination et de la coopération entre l'UA et l'ONU, ainsi que l'adoption d'une approche collective et durable pour y faire face. Après avoir mis en garde contre l'élargissement du cercle de l'activité terroriste dans la région du Sahel et son expansion vers l'Afrique de l'Ouest, ainsi que son lien croissant avec la criminalité transfrontalière organisée, avec l'exploitation des nouvelles technologies, l'Algérie a souligné la

nécessité d'intensifier l'échange de renseignements, de renforcer la coopération régionale et internationale et de tarir les sources de financement du terrorisme. Dans cette optique, l'Algérie a mis en relief l'importance de passer de l'échange d'analyses et de diagnostics à la prise de mesures pratiques, concertées et durables, tout en consolidant le partenariat stratégique entre le CPS de l'UA et le Conseil de sécurité de l'ONU, en vue de contribuer au renforcement des capacités africaines pour faire face aux menaces terroristes et traiter les causes et conditions favorisant leur propagation. Par ailleurs, les Etats membres du CPS de l'UA ont salué les efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de Champion de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, mettant en avant ses efforts visant à renforcer la coopération africaine et internationale et à intensifier les efforts conjoints pour faire face à ce fléau et consolider la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent africain. Ils se sont également félicités des "Principes directeurs de l'Algérie" relatifs à la prévention, la détection et la neutralisation de l'utilisation des technologies financières nouvelles et émergentes à des fins terroristes, adoptés par le Comité contre le terrorisme (CCT) du Conseil de sécurité de l'ONU le 6 janvier 2025. L'Algérie, représentée par M. Mohamed Khaled, ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Union africaine (UA), a pris part aux travaux de la 9^e réunion consultative annuelle entre le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA et la Commission de consolidation de la paix des Nations unies, tenue au siège de l'ONU à New York sous le thème: "Promouvoir les synergies et les approches régionales à l'appui des priorités de consolidation de la paix en Afrique sous leadership national".

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE Lancement demain de la campagne de plantation

La Direction générale des forêts (DGF) célèbre dimanche la Journée nationale de l'arbre à travers plusieurs activités organisées à travers tout le territoire national, sous le slogan "Ensemble, restaurons nos forêts", marquant également le lancement de la campagne de plantation 2026-2027, une initiative visant à ancrer la culture du reboisement et à préserver les ressources naturelles nationales pour l'équilibre écologique et le développement durable, indique-t-elle dans un communiqué.

Placée sous l'égide du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche, cette célébration sera marquée par des opérations de plantation dans les établissements scolaires et leurs environs, ainsi que par des actions de sensibilisation du grand public à l'importance de la restauration des espaces forestiers.

La DGF souligne, en outre, que ces efforts visent à renforcer la résilience des forêts face aux effets du changement climatique, notamment par le choix d'espèces adaptées aux conditions écologiques locales, tout en contribuant à l'atténuation de ces effets grâce à une meilleure capacité de captage et de stockage du carbone.

A cette occasion, la DGF invite les citoyens, les associations, les entreprises et les institutions publiques et privées à participer aux activités programmées par les conservations des forêts de wilaya et les parcs nationaux, estimant que l'effort collectif permet la préservation du patrimoine forestier national pour les générations futures.

Les superficies plantées dans le cadre du programme de réhabilitation et d'extension du Barrage vert ont atteint 42.376,36 hectares au titre des programmes 2023-2026, tandis que de nouvelles plantations sur plus de 34.000ha sont prévues pour 2026-2027, a appris l'APS auprès de la Direction générale des forêts (DGF).

A travers ce programme qui connaît une "nette avancée", le secteur des forêts a fortement contribué au développement de l'arboriculture fruitière au profit des agriculteurs ruraux, dont 1,4 million d'oliviers et 1,1 million de caroubiers, outre des amandiers, oléastres, figuiers, châtaigniers, cerisiers et pistaches durant cette période. Pour la campagne 2026-2027, il est prévu de réaliser des plantations sur une superficie globale de 47.917 ha.

Les plantations prévues portent sur 38,8 millions de plantes forestières, fruitières et pastorales, dont 27,45 millions prévues au programme du Barrage vert correspondant à une superficie de 34.318 ha.

CLIMAT

L'ONU salue la mise en œuvre par l'Algérie de ses engagements

Le secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, Simon Stiell, a salué la mise en œuvre par l'Algérie de ses engagements internationaux en matière de climat, ainsi que l'ambition reflétée par sa Contribution déterminée au niveau national (CDN), notamment en ce qui concerne l'objectif de réduction des émissions de gaz à

effet de serre à l'horizon 2035, indique jeudi un communiqué du ministère de l'Environnement et de l'Environnement. La Qualité de la vie.

Le ministère a reçu une correspondance de M. Stiell, à la suite du dépôt par l'Algérie de sa CDN auprès du secrétariat de la Convention onusienne, en juin 2026, en application de l'Accord de Paris sur le climat, dans laquelle le responsable onusien a souligné "la vision nationale à long terme de

l'Algérie, jusqu'à l'horizon 2050, visant à soutenir la transition vers une croissance bas carbone et à renforcer la résilience face aux effets du changement climatique", précise la même source.

Cette reconnaissance témoigne de « l'importance des efforts nationaux visant à honorer les engagements climatiques et à renforcer la coordination internationale pour atteindre les objectifs de développement durable », ajoute le communiqué.

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

Boulimani réaffirme le «soutien total» de Tebboune aux journalistes

Wassila. B

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Boulimani, a réaffirmé, jeudi, le soutien total du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la promotion du secteur de la presse et de l'information, afin de renforcer le professionnalisme des acteurs du métier et de servir le droit du citoyen à l'information.

Lors d'une cérémonie organisée en l'honneur de la famille médiatique à l'occasion de la Journée nationale de la presse, au Centre international de conférences "Abdelatif Rahal", M. Boulimani a transmis les salutations et les vœux du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la corporation de la presse nationale, a marqué son "soutien total à la promotion du métier de journaliste, au service du droit du citoyen à l'information et pour le renforcement du professionnalisme des acteurs du métier".

Le ministre a rappelé les sacrifices consentis par les pionniers des médias algériens, qui "ont fait du journalisme une noble mission, qu'ils ont consacré, avec dévouement et abnégation, à la

défense de la patrie et des valeurs humaines les plus élevées".

Il a ajouté que cette page glorieuse de l'histoire de la presse nationale "continuera d'éclairer la voie aux générations successives de professionnels du secteur, à la faveur du soutien explicite dont bénéficient la profession de la part de l'Etat".

Dans le cadre de la consolidation du dispositif juridique, conformément aux dispositions de la loi organique relative à l'information, de la loi réglementant l'activité audiovisuelle et de la loi relative à la presse écrite et électronique, M. Boulimani a indiqué que le ministère de la Communication préparait actuellement des projets de textes d'application portant sur l'exercice du journalisme, la production audiovisuelle et la formation.

Le ministère œuvre également à « renforcer la gouvernance numérique », en accord avec « une importance particulière à la sécurité des données et à leur protection contre les risques cybernétiques », dans le cadre de l'accompagnement de la transformation numérique nationale. Dans le même contexte, le ministre a expli-

qué que l'intérêt accordé par l'Etat au secteur de la communication, et plus particulièrement à la profession de journaliste, "participe d'une politique globale visant à réaliser le développement durable en consolidant le système des droits et des libertés et en assurant le développement dans un climat de sécurité et de stabilité". Il a également évoqué l'accompagnement par la presse nationale des différents projets "qualitatifs et sans précédent" initiés par l'Etat ces dernières années, qui ont suscité l'intérêt des médias nationaux et mêmes étrangers.

Déjouer les complots

Dans le même ordre d'idées, M. Boulimani a salué le rôle des médias dans le rapprochement de l'administration du citoyen, à travers « la diffusion de l'information, l'explication des procédures et la valorisation des acquis, qui constituent des réalités témoignant d'une transformation positive profonde de la politique algérienne et qui ne reposent nullement sur une quelconque technique technologique de dissimulation, contrairement à ce que prétendent les ennemis de l'Algé-

rie et les adversaires du succès ».

Il a tenu à saluer les efforts de la presse nationale visant à "mettre en lumière la force exceptionnelle de l'Algérie pour surmonter les épreuves et à déjouer les complots, grâce au front intérieur solide et à la cohésion entre le peuple et son armée". Il a notamment cité "l'élan massif de solidarité avec les victimes des incendies de l'été dernier".

Le ministre a également salué "le patriotisme et le niveau de professionnalisme" dont fait preuve la presse nationale, deux facteurs de nature à "honorer la profession et à renforcer son rôle, notamment face aux attaques de propagande des mouches électroniques menées contre l'Algérie". Il convient de rappeler que la cérémonie s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement, du président de l'ANIRA, ainsi que du président de l'Observatoire national de la communication du Niger. Une convention-cadre a également été signée entre l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) et le Centre international de la presse (CIP).

MÉDIAS

Les lauréats du concours "Etoile montante" récompensés

Les lauréats de la 3e édition du concours étudiant "Etoile montante", organisé par l'opérateur de téléphonie mobile, Ooredoo Algérie, ont été récompensés lors d'une cérémonie tenue en présence du ministre de la Communication, Mohamed Boulimani.

Organisée mercredi soir à la Faculté des sciences de l'in-

formation et de la communication de l'Université d'Alger 3, à la veille de la célébration de la Journée nationale de la presse, la cérémonie s'est déroulée en présence de représentants d'institutions publiques, de professionnels des médias, d'enseignants universitaires et d'experts du numérique, indique jeudi un communiqué de

l'opérateur Ooredoo Algérie. Placée sous le thème "L'intelligence artificielle et l'avenir de l'information en Algérie : enjeux et perspectives", cette édition a enregistré la participation de 66 étudiants issus de plusieurs instituts et facultés spécialisés à travers le pays.

Au total, 11 lauréats ont été distingués dans quatre ca-

tégories : reportage écrit, reportage numérique, reportage radiophonique et reportage audiovisuel.

A cette occasion, le ministre de la Communication a exprimé ses vœux à l'ensemble de la corporation journalistique nationale à l'occasion de la Journée nationale de la presse, célébrée le 22 octobre de chaque année.

COOPÉRATION

Boulimani reçoit le président de l'Observatoire de la communication du Niger

Le ministre de la Communication, Mohamed Boulimani, a reçu jeudi, au siège du ministère, le président de l'Observatoire national de la communication (ONC) du Niger, Ibrahim Manzo Diallo, et la délégation l'accompagnant.

Dans une déclaration à la presse, M. Boulimani a indi-

qué que cette rencontre a permis d'examiner les moyens de coopération entre les deux pays dans les domaines de l'information et de la communication, mettant en avant "la forte volonté des deux parties de hisser la coopération dans ce secteur au niveau des excellentes relations politiques qu'entretiennent l'Algérie et

le Niger".

Se félicitant du "partenariat multidimensionnel entre son pays et l'Algérie dans plusieurs domaines", M. Manzo Diallo a souligné que les deux pays ont réussi à "concrétiser leur aspiration commune à une coopération bénéfique pour les deux peuples".

A cette occasion, le prési-

dent de l'ONC du Niger a remercié le ministre de la Communication pour "l'accueil chaleureux qui lui a été réservé, ainsi qu'à la délégation l'accompagnant". Pour rappel, M. Manzo Diallo effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation, dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale.

EDITO

Sahara Occidental : L'autodétermination est la seule issue

Wassila. B

Le projet de résolution américain sur le renouvellement du mandat de la MINURSO, daté du 20 octobre 2026, n'est pas un document neutre. Comme le relève avec justesse l'ancien ambassadeur Amar Belani, ce « draft zéro » reprend à son compte l'essentiel des demandes marocaines et érige le plan d'autonomie sous souveraineté de Rabat en « base exclusive des négociations ». Or, un tel parti pris préjuge de l'issue d'un processus qui relève, ne l'oublions pas, de la décolonisation. La mention de l'autodétermination dans le préambule ne saurait servir d'alibi : lorsque le dispositif restreint substantiellement la portée de ce principe, c'est l'esprit même de la Charte des Nations unies qui est trahi. Prétendre imposer un cadre politique prédéterminé sous couvert de « base réaliste » n'est pas négocier, c'est conclure avant d'avoir discuté.

L'asymétrie du texte est tout aussi préoccupante. Le projet condamne l'attaque de Smara du 5 mai 2026 sans offrir d'analyse comparable des responsabilités marocaines, notamment l'usage de drones, y compris contre des civils. Il déplore le refus d'une partie de participer substantiellement aux négociations, mais ne reprend que les arguments favorables à Rabat. Cette partialité n'est pas une simple imperfection rédactionnelle : elle risque d'entamer la crédibilité du Conseil de sécurité comme garant d'un processus impartial. Un arbitre qui épouse la thèse d'une des parties cesse d'être un arbitre. Et lorsqu'il entend, en outre, battre en brèche le statut du Front Polisario comme seul représentant du peuple sahraoui en inventant des « composantes sahraouies » extérieures au Front, le texte franchit une ligne supplémentaire : celle de la remise en cause de la représentativité légitime du peuple concerné.

Le volet institutionnel trahit la même logique. Renommer la MINURSO en « Mission des Nations unies pour le Sahara occidental » (MINUSO), c'est effacer le « R » de référendum, ce « R » qui a hanté la monarchie marocaine pendant des décennies, comme le note M. Belani. Ce n'est pas une subtilité sémantique : c'est la disparition de l'horizon même du règlement, celui d'une consultation populaire libre et régulière. Le calendrier annoncé (réduction de moitié des effectifs en uniforme dès janvier 2027, fin du maintien de la paix en avril, transformation en mission politique spéciale jusqu'en octobre) dessine un retrait progressif sans garanties contre « un vide porteur de tous les dangers ». Les membres du Conseil se doivent d'examiner les conséquences concrètes de ce calendrier avant de valider une telle dérive.

Il reste une lueur d'espoir, et elle est institutionnelle. Le texte n'est pas adopté : la Russie et la Chine pourraient s'opposer à toute modification touchant aux fondements du mandat, et plusieurs membres n'accepteront pas l'autonomie marocaine comme unique base des négociations. Le Front Polisario, de son côté, avertit qu'il n'aurait « aucune autre option que de se retirer de l'ensemble du processus de paix » si le texte passait sans amendements substantiels, un avertissement qu'il faut prendre au sérieux, car un processus sans l'une des parties n'est plus un processus.

VIANDES ROUGES

Sifi Ghrieb suit de près la régularisation de la commercialisation



R. N

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions et orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, relatives à la régulation des prix des différents produits de grande consommation et à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi, une réunion du Conseil interministériel, tenue au suivi du dossier de la commercialisation des viandes rouges, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette réunion, tenue en présence des ministres concernés et avec la participation du secré-

taire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) et de représentants de la Fédération des viandes rouges, relevant de cette organisation, "les différentes préoccupations et propositions des représentants de cette filière ont été écoutées, notamment celles relatives à la disponibilité des viandes rouges en quantités suffisantes, de manière régulière et à des réglementées à la portée des consommateurs", précise la même source.

Plafonnement des marges

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a indiqué, jeudi à Alger, que son secteur s'attèle à l'élaboration des

textes réglementaires nécessaires à la régulation de l'activité des intermédiaires de vente et au plafonnement des marges de bénéfice, en tenant compte des chaînes de production et de commercialisation, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mettant en avant la poursuite de la mobilisation des moyens financiers indispensables à l'appui de la stabilité des prix des produits de base et à la sauvegarde du pouvoir d'achat du citoyen.

Présentant le projet de loi de finances (PLF) 2027 devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a précisé que les récentes orientations du président de la République relatives au suivi quotidien des prix des produits de grande consommation et de leur disponibilité revêtent une importance particulière dans le cadre de l'orientation de l'action sectorielle vers davantage d'anticipation et d'efficacité.

Les mesures prévues dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République comprennent le renforcement du suivi local quotidien des prix et de la disponibilité des produits, en coordination avec les walis et les services locaux du secteur, ainsi que l'intensification des

contrôles sur le terrain, afin de relever les dysfonctionnements, d'en vérifier les causes et d'orienter les interventions selon les données enregistrées, ajoute Mme Abdellatif.

Parallèlement, des actions sont menées pour renforcer la coordination entre le ministère de l'Intérieur et le Haut-Commissariat à la numérisation, en vue de développer une base de données numériques commune permettant de centraliser et d'analyser les informations relatives à la disponibilité des produits et aux prix, et de mettre en place un mécanisme d'alerte précoce en cas de hausses anormales.

Cette démarche englobe également la coordination concernant les mécanismes d'acquisition des surplus de production locale, leur stockage et leur déstockage en cas de besoin, outre le suivi des pratiques commerciales liées à la commercialisation des produits importés et à la vérification des écarts de prix constatés, précise la première responsable du secteur.

La complémentarité entre le contrôle sur le terrain, l'information numérique et l'analyse économique, est à même de renforcer la capacité du secteur à intervenir en temps opportun, à appuyer la régularité de l'approvisionnement et à contribuer à la stabilité du marché, at-elle souligné.

AADL 3

Inscription de 545.000 unités

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, jeudi, l'inscription de 545.000 unités, toutes formules confondues, dans le projet de loi de finances (PLF) 2027, dont 350.000 logements en location-vente (AADL 3), prévoyant la distribution de 400.000 unités d'ici à la fin de l'année 2026.

Présentant les grandes lignes et les priorités du secteur pour l'année prochaine devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance présidée par le vice-président de la commission, Abdenour Belarbi, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, dans le cadre de l'examen du PLF 2027, le ministre a indiqué que le secteur a notamment de 834,57 milliards DA en autorisations d'engagement et de 896 milliards DA en crédits de paiement.

"Les principaux atouts de l'Algérie résident dans l'affectation de la majeure partie des dépenses de l'Etat à la réalisation des équilibres sociaux, y compris dans le secteur de l'habitat", at-il dit, souligne que "la première responsabilité consiste à assurer aux citoyens un logement décent".

S'agissant du programme des équipements publics pour l'année 2027, le ministre a fait état de l'inscription de la réalisation de 320 écoles primaires, de 140 CEM, de 91 lycées, de 30 polycliniques et de 40 sièges de Sécurité urbaine.

Il a également annoncé la réalisation du lancement des études pour la de trois CHU dans les wilayas de Sétif, Annaba et Béjaïa.

CNR

Lancement du projet du guichet numérique unique

La Caisse nationale des retraites (CNR) a lancé le projet du guichet numérique unique, visant à renforcer l'accompagnement sur le terrain des retraités et des ayants droit dans l'utilisation des services numériques, indique jeudi un communiqué de la Caisse.

Appelé "Takaoudi All in One", ce projet a été annoncé lors de la rencontre nationale des chargés de communication des agences locales de la CNR, tenue mercredi.

S'exprimant à cette occasion, le directeur général de la CNR, Hafid Adrar, a précisé que ce dispositif permettra d'"améliorer la qualité du service public à travers la mise en place d'un guichet numérique unique au niveau de chaque agence locale, sous une identité visuelle unifiée, où le chargé de communication assurera l'accompagnement pas à pas des retraités", démontrant que "la réussite de la transformation numérique ne se mesure pas uniquement au nombre de prestations disponibles, mais

également à la capacité des bénéficiaires à les utiliser avec aisance, autonomie et à distance".

Ce guichet numérique unique a pour rôle d'accueillir les retraités et les ayants droit, d'identifier leurs besoins et de les orienter vers les solutions numériques adéquates, outre leur prêter assistance pour le téléchargement de l'application "Takaoudi" et la création de leurs comptes, de manière à simplifier les démarches, leur éviter les déplacements et contribuer à désengorger les agences locales.

M. Adrar a souligné que le lancement de ce guichet, qui constitue "une étape concrète vers la consolidation du concept de service public numérique de proximité", vise à "combiner offre de services numériques et accompagnement humain, garantissant un accès facile et permettant d'en bénéficier pleinement".

Il a, à ce titre, appelé à intensifier les efforts pour sensibiliser les usagers aux prestations numériques offertes par la CNR, notamment le service de suivi de la carrière professionnelle et de pré-

paration à la retraite (CIS).

Par ailleurs, la CNR a développé plus de 19 services électroniques, a rappelé le DG, faisant

partie de la programmation de nouvelles prestations au cours du dernier trimestre de l'année en cours, conclut le communiqué.

DIALOGUE SOCIAL

Ait Messaoudene reçoit le SNAPAP et le syndicat des infirmiers

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu une délégation du Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP), dans le cadre de la poursuite du dialogue avec les différents partenaires sociaux, indique vendredi un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue jeudi au siège du ministère, s'inscrit dans le cadre de la "poursuite du dialogue social avec les différents partenaires sociaux, de l'écoute des préoccupations des personnels du secteur, afin d'y apporter des solutions", précise le communiqué.

A cette occasion, M. Ait Messaoudane a assuré que "la porte du dialogue restera ouverte à tous les partenaires sociaux étant un mécanisme essentiel pour traiter les préoccupations soulevées et renforcer la coordination au sein des établissements de santé", rappelant les instructions adressées aux directeurs de la santé à travers les différentes wilayas du pays, afin de "consacrer la culture du dialogue, d'assurer une communication régulière avec les représentants des travailleurs et d'unir les efforts autour de l'objectif commun consistant à améliorer la prise en

charge des patients et à renforcer la souveraineté sanitaire nationale". Sur le plan socioprofessionnel, le ministre a réaffirmé "l'engagement du ministère à améliorer les conditions socioprofessionnelles des différentes catégories de personnels du secteur, y compris les fonctionnaires des corps communs", dans le respect des lois et des réglementations en vigueur, de manière à favoriser la stabilité professionnelle et à renforcer les performances du service public de santé".

Ait Messaoudene, a aussi reçu une délégation du Syndicat des infirmiers algériens (SIA), conduite par Ramdane Yahiaoui, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue jeudi à Alger, a été "l'occasion de soulever et d'examiner plusieurs préoccupations socio-professionnelles intéressant les infirmiers, notamment celles liées à l'amélioration des conditions de travail et à la valorisation de leur statut socio-professionnel, ainsi que les questions relatives à l'exercice de l'activité syndicale, au soutien à la formation et à l'organisation de manifestations et d'activités professionnelles et scientifiques", précise la même source.

DES PRODUITS ALIMENTAIRES JETÉS À DES FINS DE SPÉCULATION

La justice ouvre des enquêtes

R. N

Le procureur général près la Cour d'Alger a ordonné aux services de la Police judiciaire pertinents des différents corps de sécurité compétents d'ouvrir des enquêtes urgentes en vue d'identifier les individus ayant, à bord de camions, au déversement de produits alimentaires de grande consommation dans le mais de créer une pénurie sur le marché et de spéculer sur leurs prix, tout en mettant au jour les réseaux qui se trouvent derrière ces agissements, indique jeudi un communiqué du parquet général près la même Cour.

"A la suite de la diffusion sur les réseaux sociaux de plusieurs vidéos montrant des individus à bord de camions en train de des produits alimentaires de grande consommation et différents types de légumes propres à la consommation dans des endroits situés en dehors du tissu urbain, dans le mais d'empêcher leur distribution, de créer la pénurie sur le marché et de spéculer sur leurs prix", le procureur général près de la cour d'Alger a affirmé que ces actes "ne constituent pas un comportement isolé".

Il a insisté, à cet égard, sur le



fait qu'il s'agit d'une "atteinte flagrante aux moyens de subsistance du citoyen, d'une mise en péril de la sécurité alimentaire de la société et d'une atteinte à l'ordre public économique de l'Etat", pertinent également que "la gravité de ces actes s'accroît lorsqu'ils revêtent un caractère organisé, fondé sur la coordination et la répétition, révélant ainsi l'existence de groupes criminels qui s'emploient parfois à provoquer des crises, cibler le pouvoir d'achat des citoyens, porter atteinte à la sécurité et à la santé publique et partant nuire à l'économie nationale".

A cet effet, le procureur général "a ordonné aux services de la Police judiciaire perti-

nents des différents corps de sécurité compétents, sous la supervision du pôle national de lutte contre la criminalité organisée, d'ouvrir des enquêtes immédiates, urgentes et exhaustives en vue d'identifier toutes les personnes ayant participé à ces actes, les ayant encouragés, financés ou ayant tiré profit, quels que soient leur qualité ou leur statut, mettre au jour les réseaux qui se trouvent derrière ces agissements et leurs ramifications, ainsi que retracer les circuits d'acheminement des marchandises et les réseaux de stockage et de distribution, déferer les individus impliqués devant les juridictions compétentes afin qu'ils répondent de leurs actes

conformément aux dispositions des lois en vigueur et aux sanctions les plus sévères qu'elles autorisent".

Le parquet général a, par ailleurs, affirmé que "la loi sera appliquée avec fermeté et sans exception à l'encontre de toute personne dont l'implication sera établie", appelant également les citoyens à "faire preuve de vigilance et de responsabilité", les invitant à "signaler toute pratique similaire aux services de sécurité compétents ou au parquet général, étant donné que "la protection de l'économie nationale et des moyens de subsistance du citoyen est une responsabilité partagée entre l'Etat et la société".

AUTOMOBILE

L'Algérie se dirige vers une industrie intégrée

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a déclaré, jeudi en marge d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, que l'Algérie "se dirige vers une industrie intégrée de production de véhicules".

Le ministre, accompagné du wali, Benabdallah Chaib Eddour, a indiqué, à ce propos, qu'"il existe aujourd'hui en Algérie 200 entreprises de production de pièces de rechange, d'accessoires de véhicules, d'huiles et autres composants", avant d'affirmer que les efforts se poursuivront pour "atteindre l'objectif d'une industrie automobile intégrée". Après avoir insisté sur une production « conforme aux normes de qualité requises », le ministre a fait partie de l'élaboration d'une base de données regroupant l'ensemble des entreprises de production dans le cadre de la sous-traitance, comportant toutes les informations devant être mises à la disposition des usines de véhicules. M. Kourtel s'est rendu, au cours de cette visite, dans la zone d'activités du chef-lieu de wilaya où il a inauguré une unité de transformation plastique destinée aux industries pharmaceutiques, fruit d'un investissement privé de l'ordre de 720 millions de dinars, produisant annuellement 102 millions d'unités et employant 90 travailleurs. Le ministre de l'Industrie avait précédemment inauguré, dans la commune d'Ain M'lila, une unité de fabrication de filtres pour véhicules légers, camions et machines industrielles, ainsi qu'une unité de production d'huiles moteur et de lubrifiants, avant de visiter une unité de production de pièces de rechange et d'accessoires automobiles en plastique et en caoutchouc, et une unité de fabrication de plaquettes de frein.

INSTALLATION DES NOUVEAUX WALIS D'EL TARF ET DE BÉJAÏA

Merad insiste sur la transparence et l'efficacité dans la gestion

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, a présidé, jeudi, la cérémonie d'installation de M. Abdelwahab Zini en tant que wali d'El Tarf, dans le cadre du mouvement partiel dans le corps des walis, décidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie s'est déroulée dans la salle de réunions du siège de la wilaya, en présence des autorités locales civiles et militaires, des élus locaux, des membres de la famille révolutionnaire, des notables de la région et des acteurs de la société civile.

Le ministre d'Etat a souligné, dans un discours prononcé à cette occasion, que la "diversité naturelle de la wilaya d'El Tarf, ainsi que sa position frontale, impose d'œuvrer à l'exploitation des atouts de la région selon une vision de développement intégré, fondée sur une bonne planification, la coordination des efforts et l'orientation des investissements vers les priorités qui répondent aux besoins réels des habitants".

"Il a également indiqué que cette étape doit constituer un modèle de performance sur le terrain, d'écoute constante des préoccupations des citoyens, de consolidation des principes de transparence et d'efficacité dans la gestion, d'obligation de rendre des comptes sur les résultats avec un souci de suivi rigoureux des projets, et de lutte contre toutes les formes de bureaucratie, d'accompagnement des investissements et de renforcement de la coordination et de l'intégration entre les diffé-

rents acteurs locaux".

M. Merad a rappelé que les projets réalisés dans la wilaya d'El Tarf, à l'image de la station de dessalement d'eau de mer de Koudiat Draouche, du projet de ligne ferroviaire minière Est dépendant de Bled El Hadba (Bir El Ater) à Oued Kébrit (Souk Ahras) et au port d'Annaba, ainsi que les travaux de doublement, de modernisation et de correction du tracé de cette voie ferrée au niveau de la wilaya d'El Tarf "ne sont que la concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de renforcer la position de la wilaya et d'ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement et de création de richesse, ce qui se traduira positivement sur la dynamique économique et le développement local".

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales, a appelé les citoyens à faire preuve de vigilance pour contrecarrer les manœuvres des ennemis de la patrie, qui ne souhaitent pas voir se réaliser la dynamique que connaît l'Algérie actuellement.

Brahim Merad, a aussi présidé, jeudi, la cérémonie d'installation de M. Mohamed Meziane en tant que wali de Bejaia, dans le cadre du mouvement partiel dans le corps des walis, décidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie s'est déroulée dans la salle des congrès au niveau du siège de la wilaya, en présence des autorités locales civiles et militaires, des élus locaux, des notables de la ré-



gion et des acteurs de la société civile.

Dans son allocution, le ministre d'Etat a déclaré que « le citoyen demeure au centre de toutes les politiques publiques, et que le succès des actions de développement se mesure à leur impact positif sur la vie quotidienne, à l'amélioration de la qualité des services rendus et à la prise en compte des préoccupations et aspirations légitimes des citoyens ».

A cet égard, M. Merad a souligné que la réussite de cette phase reste "une responsabilité collective, exigeant les efforts conjugués de tous, l'harmonisation des visions et des objectifs, ainsi qu'un travail d'équipe, le tout au service de l'intérêt général et de la mise en œuvre des directives du président de la Répu-

blique".

Il a également insisté sur le fait que la wilaya de Béjaïa possède des atouts considérables, qui lui permettent de renforcer et de consolider son développement en « valorisant ses ressources et son potentiel, contribuant ainsi à la création de richesse et d'emplois, et à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

M. Merad a rappelé que l'Etat avait approuvé plusieurs grands projets structurants pour Béjaïa, compte tenu de leur importance stratégique pour le développement économique et le renforcement de l'attractivité de la wilaya.

225 DIPLÔMÉS DE L'ÉCOLE NATIONALE DES INGÉNIEURS DE LA VILLE

La 4e promotion baptisée « Zighoud Youcef »

O.DEGUI

La ministre déléguée chargée des Collectivités locales, Mme Fouzia Naama, accompagnée de la secrétaire générale de la wilaya, a présidé jeudi la remise des diplômes de la 4e promotion de l'École nationale des ingénieurs de la ville « Abdelmadjid Meziane », à Tlemcen. La promotion, baptisée « Zighoud Youcef », compte 225 diplômés : 112 ingénieurs d'État en gestion technique et urbaine et 113 inspecteurs principaux de l'hygiène, de la salubrité publique et de l'environnement.

Cette double filière témoigne de la vocation de l'établissement à former des cadres polyvalents, capables de répondre aux besoins croissants des collectivités locales en matière d'aménagement, de gestion urbaine et de qualité du cadre de vie.

La cérémonie s'est déroulée en présence des walis de Saïda, Mascara, Aïn Témouchent et El Aricha, du directeur général de l'École, des membres du comité de sécurité, de parlementaires des deux chambres, d'universitaires, de chercheurs, d'encadreurs et de cadres de la wilaya, ainsi que des élèves de l'établissement.

La ministre a suivi une présentation sur les objectifs stratégiques de l'École, ses missions et ses mécanismes de formation, mettant en



lumière l'articulation entre la formation théorique et les besoins concrets du terrain.

Dans son allocution, Mme Naama a souligné l'importance stratégique de la formation spécialisée pour la qualification des ressources humaines et le renforcement des compétences des cadres locaux, pilier de la modernisation de l'administration publique et de l'amélioration de la performance des collectivités. Elle a rappelé que la réforme de l'admini-

stration locale repose sur le développement des compétences professionnelles, la modernisation des méthodes de gestion, l'accélération de la transition numérique, la simplification des procédures administratives et le renforcement de la transparence et de la gouvernance financière, conformément au programme du président Abdelmadjid Tebboune, qui ambitionne de rapprocher l'administration du citoyen et d'assurer une répartition équitable du

développement.

La ministre a également évoqué l'élargissement des parcours de formation à la gestion locale, l'administration territoriale, les finances et la comptabilité, l'hygiène et l'environnement, ainsi qu'au numérique, afin d'adapter l'offre pédagogique aux mutations de l'action publique.

Elle a insisté sur le rôle central des ingénieurs urbains dans la réalisation d'un développement urbain durable, à travers leur

contribution à la planification urbaine, à l'amélioration du cadre de vie, à la protection de l'environnement et au développement de villes en phase avec les exigences de l'époque.

En conclusion, elle a exhorté les diplômés à faire preuve de sens des responsabilités, d'intégrité et de discipline, à respecter les dispositions légales ainsi que les principes d'égalité et d'équité, et à mettre leurs acquis scientifiques et techniques au service du citoyen et de l'intérêt général.

Elle a réaffirmé l'engagement du secteur de l'Intérieur à poursuivre ses efforts en matière de formation et de qualification, tout en accompagnant les mutations scientifiques et technologiques, afin de bâtir une administration locale moderne et efficace et de favoriser un développement équilibré et durable à travers l'ensemble du territoire national.

La cérémonie a été marquée par la mise à l'honneur des élèves brillants, ainsi que des enseignants et des formateurs, en reconnaissance de leurs efforts et de leur contribution à la réussite du parcours de formation.

Elle a également rendu hommage à la famille du chahid Zighoud Youcef, dont la promotion porte le nom, ainsi qu'à la famille de la défunte élève Hanane Kherbouche, en mémoire de sa bienveillante personne.

CRÉATIVITÉ CONSTRUCTIVE

Ouverture du Festival national des créateurs de contenu

O.D

Le chef de cabinet du ministre de la Jeunesse et des Sports, représentant le ministre, a présidé jeudi matin à Tlemcen la cérémonie d'ouverture du Festival national des créateurs de contenu, placé sous le slogan « Créativité constructive et sensibilisation ». L'événement, tenu au Palais de la culture « Abdelkrim Dali » dans la commune de Mansourah, a réuni une élite de jeunes créatifs passionnés par les médias numériques et la création de contenu, venus de plusieurs wilayas du pays.

L'organisation de ce festival s'inscrit dans une démarche visant à accompagner les mutations rapides de l'espace numérique et à souligner l'importance stratégique des médias numériques au service de la nation et de la société.

Il s'agit d'encourager les initiatives des jeunes, de valoriser leurs potentiels créatifs et d'orienter la production numérique vers un impact positif et durable, en phase avec les exigences de l'époque actuelle.

Le festival a également été l'oc-

casion de mettre en exergue le rôle central des créateurs de contenu dans la sensibilisation et la promotion de valeurs positives.

Cela passe notamment par la réalisation de vidéos de sensibilisation contribuant à la lutte contre le fléau de la drogue, ainsi que par l'utilisation des plateformes numériques pour faire connaître le patrimoine culturel et civilisationnel de la wilaya de Tlemcen et promouvoir ses atouts touristiques et patrimoniaux. Les participants ont ainsi été appelés à mettre leur créativité au service de causes sociétales et de la valorisation du territoire.

Dans le même ordre d'idées, l'événement a été marqué par une intervention téléphonique du ministre de la Jeunesse et des Sports.

Ce dernier a souligné l'importance des efforts déployés dans le domaine de la cybersécurité et a appelé à la création de clubs dédiés aux créateurs de contenu à travers les différentes wilayas du pays.

Cette initiative vise à encadrer et accompagner les jeunes talents, tout en renforçant leurs capacités à produire un contenu constructif et responsable, qui reflète l'identité nationale et contribue au ser-



vice de la société.

Le ministre a également insisté sur la nécessité de préserver l'espace numérique des contenus nuisibles et de promouvoir une culture numérique responsable chez les jeunes.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par une forte affluence de jeunes créateurs et de professionnels du secteur, témoignant de l'intérêt croissant pour les métiers du numérique.

Le festival se poursuivra à tra-

vers un programme riche en ateliers, conférences et rencontres, destinés à renforcer les compétences des participants et à favoriser les échanges d'expériences entre créateurs de différentes régions.

CRISE MIGRATOIRE À CEUTA

Les autorités espagnoles pointent la responsabilité du Makhzen



Le président de la ville de Ceuta, Juan Jesus Vivas, a accusé le Makhzen d'être à l'origine de la crise migratoire ayant touché la ville fin juillet dernier, le qualifiant d'"acteur principal" dans cette crise qu'il a présenté comme une opération planifiée visant la sécurité et la stabilité de l'enclave espagnole.

Selon des médias espagnols, M. Vivas a affirmé que l'afflux massif de migrants depuis le territoire marocain vers Ceuta, les 30 et 31 juillet derniers, ne relevait pas d'une simple crise migratoire, mais d'une opéra-

tion planifiée, au regard de son ampleur, de ses modalités et des circonstances dans lesquelles elle s'est déroulée.

Dans ce contexte, le responsable espagnol a relevé la coïncidence entre l'arrivée d'un grand nombre de migrants et la présence de navires de guerre marocains dans les eaux entourant Ceuta, estimant que ces éléments soulèvent des interrogations sur la nature des mouvements ayant précédé la crise, selon des médias espagnols.

M. Vivas avait également appelé à renforcer la présence européenne aux frontières,

notamment dans la zone de Tarajal, plaidant pour un rôle accumulé de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), face à la persistance des pressions migratoires sur la ville.

Par ailleurs, le président de Ceuta a demandé l'accélération des procédures de retour vers le Maroc d'environ 3.300 mineurs migrants hébergés dans les centres d'accueil de la ville.

Il a évoqué les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes confrontées au dispositif d'hébergement ainsi que le nombre limité de dossiers traités dans ce cadre, selon les médias espagnols.

Les répercussions de la crise migratoire s'étendent également au volet judiciaire. La juge Maria Tardon poursuit son enquête sur les circonstances de l'entrée d'un grand nombre de migrants à Ceuta, notamment afin de déterminer les conditions dans lesquelles ces mouvements ont été organisés et d'identifier les éventuelles parties impliquées.

Ces développements remettent au premier plan les accusations formulées par des responsables espagnols à la rencontre du Maroc, pour l'utilisation de la question migratoire comme moyen de pression politique, alors que les circonstances de l'afflux massif de migrants et les conséquences éventuelles dans ces événements restés au centre des investigations.

SOUDAN

Une centaine de femmes privées de soins dans les lieux de détention des FSR



Les souffrances d'une centaine de femmes détenues par les Forces de soutien rapide (FSR) dans la ville d'El-Fasher, capitale de l'Etat du Darfour du Nord, au Soudan, s'aggravent en raison de la dégradation de leur état de santé, de l'absence de prise en charge médicale et du manque de médicaments, alertent des sources médicales soudanaises.

Citant des sources médicales, le site "Al-Mar'a Al-Soudaniya" (La femme soudanaise) a rapporté, que les femmes sont détenues dans un lieu tenu secret et géré par les FSR, où leur état de santé se détériore en raison de l'absence des services médicaux indispensables, notamment pour celles souffrant de maladies chroniques.

Un médecin a indiqué que plusieurs détenus souffraient de maladies chroniques, alors que des maladies et des épidémies se propagent dans les lieux de détention.

Elle a mis en garde contre une aggravation de leur état de santé si elles continuent d'être privées de traitement et de soins appropriés.

Dans ce contexte, elle a appelé les organisations de défense des droits de l'homme à intervenir d'urgence pour leur porter secours.

Elle a précisé que les arrestations avaient eu lieu à différentes étapes, après la prise de contrôle de la ville d'El-Fasher par les FSR, fin octobre 2025.

Cette situation met en évidence la gravité des conditions humanitaires auxquelles sont confrontées les détenues, alors que peu d'informations sont disponibles sur leurs conditions de détention et sur leur possibilité d'accéder aux soins médicaux.

Sur le terrain, l'armée soudanaise a intensifié ses frappes aériennes contre des positions et des rassemblements des FSR dans les régions du Darfour et du Kordofan, ciblant notamment des sites militaires,

des dépôts de carburant et des véhicules qui leur appartiennent, dans le cadre d'une campagne aérienne continue qui entre dans sa deuxième semaine.

FRANCE

L'échec des négociations déclenche la grève du 5 novembre

Le mouvement de protestation qui secoue plusieurs villes françaises depuis quelques jours, ne semble pas près de s'essouffler, tout particulièrement après l'échec de la rencontre entre le Premier ministre français et les représentants des principaux syndicats du pays.

La organisée mercredi entre les syndicats et le Premier ministre français, Sébastien Lecornu, n'a manifestement pas abouti à des décisions concrètes pour répondre aux organisateurs des manifestations du 17 octobre contre la vie chère et, avant eux, ceux des lycéens réunis ayant lancé dès septembre un grand mouvement de protestation contre les conditions de leur scolarisation.

Dans l'émission de 2 h 30 de réunion entre les syndicats et le Premier ministre français, Sébastien Lecornu, la secrétaire générale de la Confédération générale des travailleurs (CGT), Sophie Binet, a estimé n'avoir entendu « aucune mesure » pour répondre aux revendications des travailleurs et des lycéens.

La Confédération française démocratique du travail (CFDT) et la CGT ont déploré l'absence, à ce rendez-vous, des organisations lycéennes.

A l'issue de la réunion, la CFDT a déploré le fait que les propositions du Premier ministre ont été essentiellement axées sur les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre et sur la grève annoncée par l'intersyndicale pour le 5 novembre prochain. Cette grève a été décidée par les syndicats français pour exprimer leur mécontentement face à la cherté de la vie.

"La grande journée intersyndicale de grève et de manifestation interprofessionnelle du 5 novembre" est l'intitulé choisi pour cette action impliquant plusieurs syndicats dont la CGT, la CFDT, Force ouvrière (FO), l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) et la Fédération syndicale unitaire (FSU).

La situation de blocage que connaissent les négociations entre les syndicats et pouvoirs publics pourrait élargir le nombre de grévistes le 5 novembre prochain. Une grève qui touchera différents secteurs d'activités à travers l'ensemble du territoire français. Dans un texte publié sur son site, la CGT assure que la situation difficile que vivent les ménages français est due à une politique gouvernementale favorisant les plus riches. "La situation actuelle n'est pas due au



niveau des dépenses sociales, qui sont utiles pour toutes et tous, mais aux milliards d'euros de recettes dont on se prive en faisant des cadeaux aux ultra-riches et aux grandes entreprises, sans aucune utilité sociale", soutient le syndicat.

"Affaiblir les services publics c'est aussi préparer leur privatisation et quand c'est privé, c'est plus cher ! Hôpitaux, écoles, transports, petite enfance. Pour des services publics accessibles et de qualité, il faut plus d'emplois, de meilleurs salaires et des investissements.

Réduire les moyens, c'est dégrader les services et les conditions de travail de celles et ceux qui les font vivre", ajoute le

même texte.

Face à l'ampleur du mouvement de protestation populaire, les autorités françaises ont imposé plusieurs couvre-feux localisés dans un certain nombre de villes.

La mobilisation, qui a réuni entre 550.000 personnes, selon le ministère français de l'Intérieur, et 800.000 personnes, selon les organisateurs, rassemblait des lycéens, des étudiants, des salariés et des sympathisants du mouvement des "Gilets jaunes".

La police a interpellé des centaines de manifestants à travers le pays. Selon les médias français, 300 personnes ont déjà été comparées devant la justice.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE BOXE

Les pugilistes algériens récoltent dix médailles



L'équipe nationale algérienne de boxe (garçons et filles) a terminé sa participation aux Championnats d'Afrique seniors 2026, qui ont pris fin à Nairobi au Kenya, avec un moisson de dix médailles (cinq en or, trois en argent et deux en bronze), et une deuxième place continentale derrière le pays hôte.

Le Kenya a pris la première place avec 14 médailles (5 en or, 3 en argent et 6 en bronze), tandis que l'Ouganda a occupé la troisième place avec 13 médailles (4 en or, 1 en argent et 8 en bronze).

Les médailles d'or algériennes ont été remportées par Sid Ahmed Moussaoui, dans la catégorie des plus de 90 kg, vainqueur en finale du Kenyan

Clinton Mashinya par arrêt de l'arbitre au début du deuxième tour, Youcef Islam Yaïche, dans la catégorie des 70 kg, qui s'est imposé en finale face à l'Egyptien Ahmed Heikal sur le score de 3-2, Mustapha Abdou, dans la catégorie des 80 kg, vainqueur du Seychellois Jade Mikock sur le score de 5-0, et Mohamed Maoui, dans la catégorie des 85 kg, affronte l'Angolais Moiss Chiangulula Vicesa.

Chez les dames, l'unique titre est revenu à la boxeuse Fatiha Mansouri, dans la catégorie des 51 kg, victorieuse en finale de la Kényane Mbithe Veronica sur le score de 4-1.

Quant aux médailles d'argent, elles ont été décrochées par Malak Aïchoune (54 kg), Ichrak Chaïb (60 kg) et Djawhara Benane (65 kg), tandis que les deux médailles de bronze sont revenues à Douaa Rouas (57 kg) et, chez les hommes, à Hicham Maouche (60 kg).

Pour rappel, l'Algérie a pris part à ces Championnats d'Afrique seniors avec une délégation de 13 boxeurs et boxeuses, dont huit hommes et cinq dames, avec l'ambition de faire mieux que lors de la précédente édition, organisée en 2023 à Yaoundé (Cameroun), où l'Algérie avait terminé troisième avec sept médailles (quatre en or, deux en argent et une en bronze).

CYCLISME / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE SUR ROUTE

Ferkous sacré, Ouadani en argent et l'Algérie quatrième au relais mixte

La sélection algérienne de cyclisme s'est illustrée aux Championnats d'Afrique sur route 2026, organisés du 21 au 25 octobre à Kisumu, au Kenya, en décrochant deux nouvelles médailles dans la course en ligne des juniors garçons, grâce à Mohamed Ferkous, sacré champion d'Afrique, et Farouk Ouadani, médaillé d'argent. De son côté, l'équipe nationale Elite a terminé à la quatrième place de l'épreuve du relais mixte, au pied du podium.

Mohamed Ferkous a remporté le titre continental après avoir franchi la ligne d'arrivée en première position, devançant son compatriote Farouk Ouadani, qui s'est adjugé la médaille d'argent. Ce doublé algérien confirme la bonne prestation des jeunes cyclistes nationaux dans cette compétition africaine.

Ces deux distinctions viennent s'ajouter à la médaille de bronze décrochée mercredi par Selmane Mansouri lors de l'épreuve du

contre-la-montre individuelle des juniors garçons, portant ainsi à trois le nombre de médailles remportées par l'Algérie à ce stade de la compétition.

Par ailleurs, la sélection algérienne Elite a frôlé le podium dans l'épreuve du relais mixte. Composée de Hamza Amari, Yacine Hamza et Oussama Mimouni chez les hommes, ainsi que de Yasmine El Meddah, Nesrine Houili et Imène Maldji chez les dames, l'équipe nationale a parcouru les 40,8 kilomètres en 59 minutes, 4 secondes et 605 millièmes, terminant à la quatrième place.

Le titre africain de cette épreuve est revenu à l'Afrique du Sud, qui a réalisé un chrono de 56 minutes, 4 secondes et 380 millièmes, devant Maurice, médaillé d'argent en 56 minutes, 17 secondes et 278 millièmes, tandis que le Rwanda a complété le podium avec un temps de 56 minutes, 30 secondes et 130 millièmes.



La compétition se poursuivra avec l'entrée en lice des juniors filles algériennes dans la course en ligne. La sélection féminine sera représentée par Joumana Louarad, Ritadj Zerrouki et Amina Oufella.

Pour rappel, l'Algérie participe à

ces Championnats d'Afrique avec une délégation de 27 cyclistes, répartis entre les catégories cadets, juniors, moins de 23 ans (U23) et Elite, avec l'ambition de poursuivre sa moisson de médailles lors des prochaines épreuves.

COUPE DU MONDE DE SABRE

Elimination précoce des sabreurs algériens

Les escrimeurs algériens, garçons et filles, engagés dans les épreuves individuelles de sabre de la catégorie des cadets, y compris pour l'étape d'Oran de la Coupe du monde, ont été éliminés dès la phase de poules, disputée jeudi soir à la salle omnisports du complexe sportif « Miloud-Hadefi » d'Oran.

"Le parcours de nos cinq représentants,

garçons et filles, dans la catégorie des cadets s'est arrêté au stade des poules qualificatives, compte tenu du niveau élevé de la compétition", a déclaré l'entraîneur national, Hama Antar.

Les titres de cette étape d'Oran dans la catégorie des cadets ont été remportés par l'Espagnol Florez de Vargas Alejandro chez les garçons, vainqueur en finale face à l'Egyptien El Kady Ahmed sur le score de 15 touches à 10. Chez les filles, la médaille d'or est revenue

à Shuhan Yang, de Hong Kong, qui a battu en finale l'Espagnole Violeta Mart ? Prada sur le même score de 15 touches à 10.

La deuxième journée de la compétition sera consacrée aux épreuves individuelles juniors garçons, tandis que la troisième journée sera réservée aux épreuves individuelles juniors filles. Les épreuves par équipes juniors sont programmées dimanche.

Cette étape de la Coupe du monde permettra aux jeunes escrimeurs d'enranger de

précieux points au classement mondial, en prévision des Championnats du monde cadets et juniors, prévus du 1er au 9 avril 2027 à Rio de Janeiro, au Brésil.

Organisée sur quatre jours par la Fédération algérienne d'escrime, en coordination avec la Fédération internationale d'escrime, cette manifestation sportive réunit 282 jeunes escrimeurs et escrimeuses représentant 24 pays.

LIGUE 1

Le stade Mohamed-Boumezrag rouvre ses portes aux supporters

L'Olympique de Chlef a annoncé jeudi la réouverture partielle des tribunes du stade Mohamed-Boumezrag, à partir de samedi, à l'occasion de la réception du MB Rouissat (17h00), lors de la 7e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

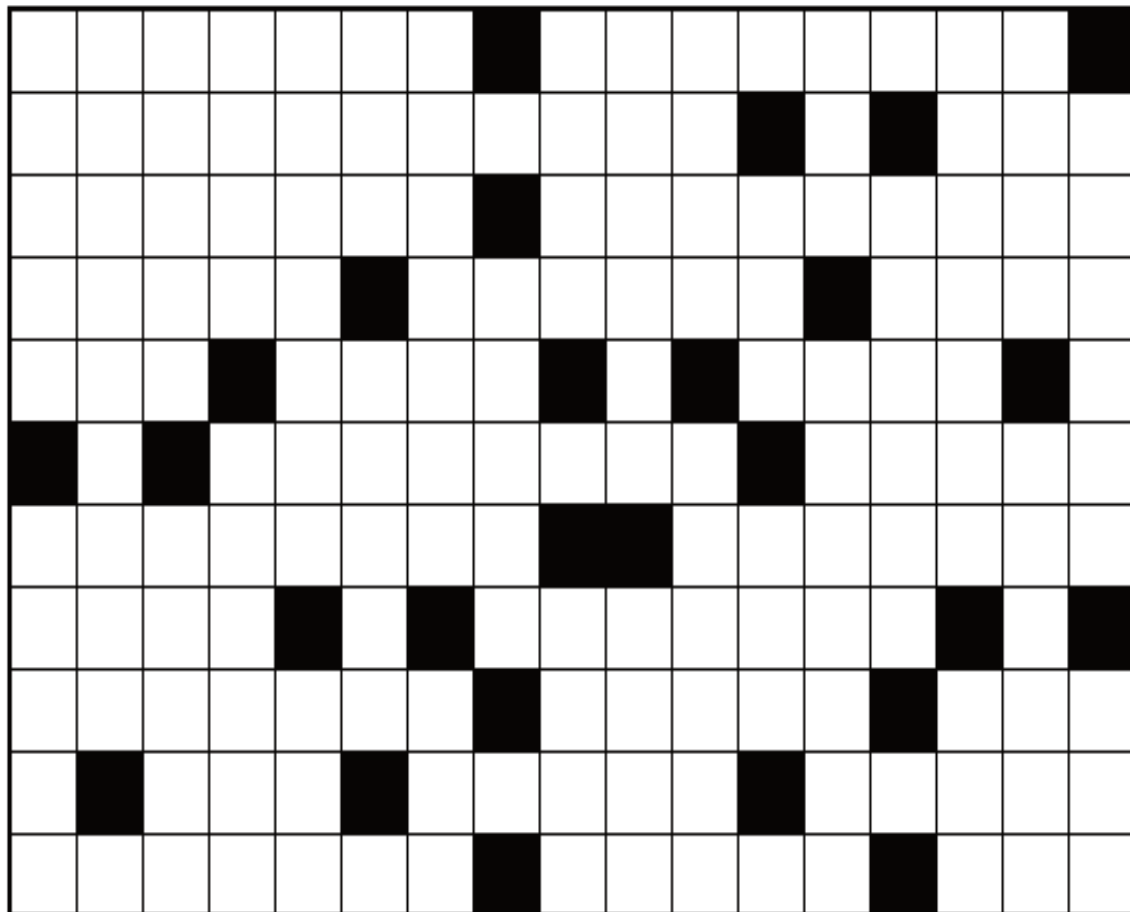
"Dans le cadre de la visite effectuée dans la journée par la commission d'homologation des stades au stade Mohamed-Boumezrag de Chlef, il a été décidé de la réouverture partielle des tribunes pour nos supporters, à partir du match face au MBR", précise la même source dans un communiqué.

La direction du club a salué "le retour des supporters dans les gradins du stade Mohamed-Boumezrag", soulignant l'importance de "leur présence pour soutenir les joueurs et renforcer leur sentiment d'appartenance, dans l'objectif de réaliser des résultats positifs", conclut le communiqué.

La formation chélienne peine à trouver ses marques en ce début de saison, occupant la 14e place (troisième relégable) avec 3 points, soit un bilan de trois nuls et trois revers.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
ART	AISE	ALENE	CONNUE	ARIETTE	ARRIEREE	AGACERAIT
CET	ARMA	AMANT	EMACIE	GENERAL	TRUBLION	ENTARTRER
EAU	EMIS	ARRET	ETETES	LASCIVE	VERVEINE	
ERE	FEAL	GESTE	GEMIRA	MUETTES		
ERS	LAIT	LUIRE	RAGOTS	OSAIENT		- 11 -
LEU	MAUS	NURSE	ROGNON	OSEILLE		ENUMERATION
LIE	NUIS	OTEEES	WISEUR	RECALEE		
NUA	TIAN	RECEL		SAFARIS		
OIE	TOGE	RIMAI		STRICTS		
OIL	UNAU	RUINE		TIERCES		
SUE		SONGE				
TAC		TASSA				
URE						

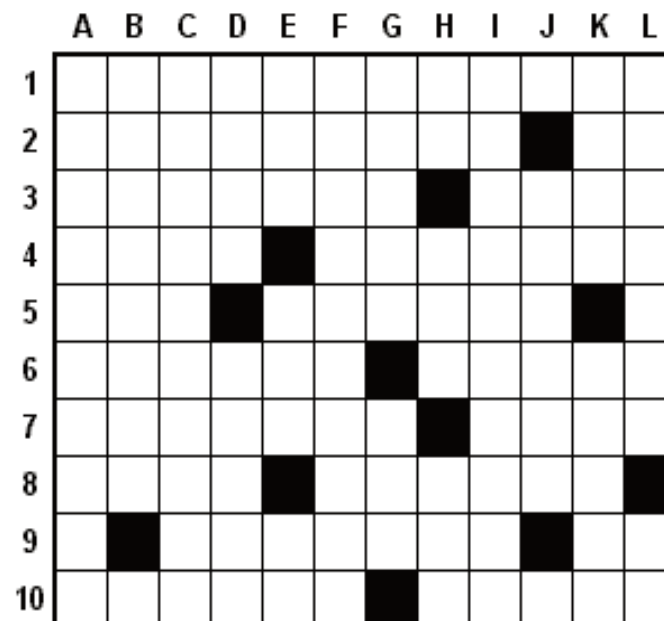


Qu'est-ce qui tire la langue quand on appuie sur sa queue?

Jeu des 7 erreurs



Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Antiphrase
- 2 - Qui donne un bon coup de fourchette - Capone pour ses amis
- 3 - Tiras des bords pour gagner - Lustré
- 4 - Liqueur de riz - Sucettes
- 5 - Nippe - Monologue
- 6 - Pas très intéressants - Fis reluire
- 7 - Vaisseaux - Boissons de table
- 8 - Mère d'Horus - Finaudes
- 9 - Voile noir - Préposition
- 10 - Equipons de poulies et cordages - Outil de gauchois

Verticalement

- A - Style de tourisme
- B - Entreras en action
- C - Etat de cathode
- D - Sentiment de débutant - Rythme moderne
- E - Pouffe - Grande joie pour le cabot - Début et fin d'hibernation
- F - Nationaliseras
- G - Choisir une cible - Direction du midi
- H - Proche adresse - Type de répartition identique - Terre ferme
- I - Retombera dans l'erreur
- J - Belle bourde -
- K - Epreuve à la main - Calanques
- L - Désignais - Drame de geisha

Sudoku

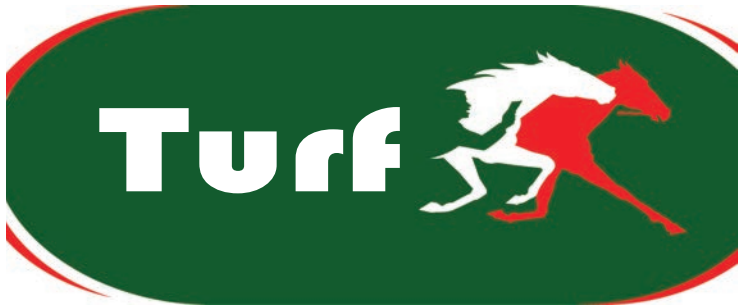
	2	1	9		5	3	6	
5	4	6	3		7	8	9	2
7		9	2		6	4		1
2		3				6		8
9		7		6		1		3
3		4	6		1	7		5
1	7	2	4	5	8	9	3	6
	8	5	7		9	2	1	

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

U	R		T	A	I	R	A	E	T	E	T	E	T	E	10
S	E	S		S		E	S	E	R	I			N	E	9
		S		R	A	E	R	I	G	E	L				8
E				O	R			P	T	E		A	D	O	7
E				T	E	L	E			M	E	R	E	U	6
A	L		N	A	L				S	E	B	I	E	N	5
									S	A	R	R	E		4
E							A	P	R	E	T	E			3
														N	2
I	D	E	S	I	N	V	A	U	T	E					1
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L				

6	2	7	1	3	9	7	9	8	4
9	3	4	5	8	2	6	1	9	4
1	5	8	6	2	4	3	7	9	9
5	7	1	2	9	3	8	4	6	6
4	8	3	7	6	5	9	1	2	2
2	9	6	8	4	1	7	3	5	5
7	4	5	9	1	8	6	2	3	3
3	6	9	4	7	2	1	5	8	8
8	1	2	3	5	6	4	9	7	7



Hippodrome Parc des Loisirs de Laghouat

Journée N° 208
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - DOUDJAT HIDHAB
MA. AIDA 56 kg
27-07-2025 1.200 m 11ème
JJ/ MA. AIDA 53,5 kg 14 pts
03-08-2025 1.200 m 7ème
JJ/ MA. AIDA 53 kg 14 pts
12-01-2026 1.100 m 4ème
JJ/ MA. AIDA 52 kg 12 pts
09-02-2026 1.000 m 1ère T.N.C
JJ/ MA. AIDA 53 kg 14 pts
19-10-2026 1.000 m 2ème
MA. AIDA 53 kg 13 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles de cette épreuve.
Conclusion : Une priorité.

2 - NACHID
A. ATTIA 56 kg
13-06-2026 1.300 m 7ème
AB. SEMGHOUNI 57 kg 12 pts
01-07-2026 1.300 m 3ème
K. ATTIA 57 kg 12 pts
13-07-2026 1.200 m 9ème
S. BENDJEKIDEL 57 kg 11 pts
28-09-2026 1.100 m 9ème
K. ATTIA 57 kg 12 pts
04-10-2026 1.100 m 5ème
K. ATTIA 56 kg 12 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit même s'il s'est bien comporté lors de sa dernière sortie.
Conclusion : A revoir.

3 - HAMAM
R. BAGUIRA 56 kg
07-09-2026 1.100 m 5ème
AH. CHAABI 54 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 2ème
R. BAGUIRA 55 kg 12 pts
14-09-2026 1.400 m 9ème
B. BAGUIRA 56 kg 12 pts
04-10-2026 1.100 m 10ème
O. CHEBBAH 55 kg 12 pts
10-10-2026 1.400 m 8ème
A. ATTIA 54 kg 12 pts

Le changement de monte lui convient pour effacer ses derniers échecs.
Conclusion : Une possibilité.

4 - GOLNARA
T. LAZREG 55 kg
28-12-2025 1.100 m 10ème
T. LAZREG 55 kg 18 pts
06-04-2026 1.400 m 13ème
M. SENOUCI 55 kg 14 pts
24-08-2026 1.000 m 6ème
T. LAZREG 55 kg 13 pts
21-09-2026 1.000 m 4ème
Y. KERRI 57 kg 12 pts
28-09-2026 1.100 m retirée
D. BOUBAKRI 52 kg 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit entre les mains de T. Lazreg.
Conclusion : Une priorité.

5 - ZIRIDE
T. MEGOUCI 55 kg
26-01-2026 1.400 m 7ème
T. MEGOUCI 54 kg 12 pts
13-02-2026 1.400 m tombé
B. BAGUIRA 52 kg 13 pts
28-02-2026 1.100 m 1ère T.N.C
JJ/ MA. AIDA 54 kg 12 pts
28-04-2026 1.500 m 12ème
JJ/ MA. AIDA 53 kg 12 pts
19-10-2026 1.000 m 3ème
T. MEGOUCI 54 kg 13 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

6 - JIMMY
A. SAADI 55 kg
29-08-2026 1.400 m 11ème
M. SENOUCI 52 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 7ème
MA. AIDA 54 kg 12 pts
21-09-2026 1.000 m 5ème
T. MEGOUCI 55 kg 12 pts
28-09-2026 1.100 m 5ème

Départ de la première course à 16h - Prix: Malik Doubai - Pur-Sang arabe
Distance : 1.200 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
CH. AIDA	1 DOUDJAT HIDHAB (0)	MA. AIDA	56	1	CH. AIDA
M. BENAROUSSE	2 NACHID	A. ATTIA	56	10	PROPRIÉTAIRE
A. HADEF	3 HAMAM (0)	R. BAGUIRA	56	7	A. NASRI
MB. KERRI	4 GOLNARA (0)	T. LAZREG	55	11	PROPRIÉTAIRE
IS. DJOKDEM	5 ZIRIDE	T. MEGOUCI	55	5	PROPRIÉTAIRE
A. CHETTIH	6 JIMMY	A.SAADI	55	3	PROPRIÉTAIRE
K. BENDJEKIDEL	7 AMIRE DIMACHK	A. AIDA	54	9	CH. AIDA
A. HADEF	8 SANHAL	M. SEMMAHI	54	4	A. NASRI
S. BENSAAD	9 KYLANE	D. BOUBAKRI	54	6	L. BENSAAD
HARAS ASTALA	10 IZDIHAR CAYROU	AB. SEMAHI	54	8	PROPRIÉTAIRE
HARAS ROMH ERIF	11 AMIRAT EL HIDHAB	AF. BENZERGUINE	54	12	A. BENGANA
M. LAMA	12 BADRA	B. BAGUIRA	54	2	A. NASRI

MA. AIDA 54 kg 12 pts
10-10-2026 1.400 m 9ème
B. THAMEUR 54 kg 12 pts
Ses chances sont pratiquement nulles dans cette confrontation.
Conclusion : A revoir.

9 - KYLANE
D. BOUBAKRI 54 kg
20-04-2026 1.000 m 4ème
D. BOUBAKRI 50 kg 12 pts
21-09-2026 1.000 m 3ème
D. BOUBAKRI 53 kg 12 pts
A retenir en très bonne place avec son jockey habituel.
Conclusion : Une priorité.

10 - IZDIHAR CAYROU
AB. SEMAHI 54 kg
20-04-2026 1.000 m 11ème
B. BAGUIRA 54 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 11ème
K. ATTIA 57 kg 12 pts
21-09-2026 1.000 m 7ème
M. MERRAD 51 kg 12 pts
19-10-2026 1.000 m 3ème
B. BAGUIRA 51 kg 13 pts
Ses premiers pas aux courses hippiques ne plaignent pas en sa faveur.
Conclusion : A revoir.

11 - AMIRAT EL HIDHAB
AF. BENZERGUINE 54 kg
19-08-2026 1.000 m 12ème
T. BAGUIRA 56 kg 12 pts
23-08-2026 1.400 m 9ème
T. BAGUIRA 56 kg 13 pts

Il demeure compétitif pour un accessit, vu son premier pas sur une courte distance.
Conclusion : Une priorité.

8 - SANHAL
M. SEMMAHI 54 kg
22-09-2025 1.300 m 13ème
MS. AIDA 55 kg 17 pts
19-10-2025 1.100 m 8ème
S. BENYETTOU 55 kg 15 pts
08-03-2026 1.000 m 4ème
CH. ATALLAH 55 kg 12 pts
13-03-2026 1.300 m retiré
AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 13 pts
19-10-2026 1.000 m 6ème
M. SEMMAHI 54 kg 13 pts
Elle est à retenir en priorité malgré son dernier échec.
Conclusion : Une priorité.

Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.
Conclusion : A revoir.

12 - BADRA
B. BAGUIRA 54 kg
28-02-2026 1.100 m 2ème
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts
29-08-2026 1.400 m retirée
B. THAMEUR 53 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 5ème
M. SEMMAHI 54 kg 12 pts
28-09-2026 1.100 m 8ème
T. MEGOUCI 54 kg 12 pts
04-10-2026 1.100 m 6ème
A. ATTIA 53 kg 12 pts
Elle peut prétendre à un accessit malgré son changement de monte.
Conclusion : Une possibilité.

Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome de Zemmouri
Jeudi 22/10/2026

Paris QUARTE-QUINTE
10 - 8 - 6 - 7 - 9
QUARTE
G: 300 DA P: 30 DA
QUINTE
G: 1.110 DA P: 80 DA

Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome de M'Sila
Vendredi 23/10/2026

Paris QUARTE-QUINTE
6 - 3 - 5 - 10 - 1
QUARTE
G: 800 DA P: 80 DA
QUINTE
G: 4.400 DA P: 90 DA

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	1 - 5 - 9 - 4 - 7 Possibilités: 8 - 3 Champ F : 1 - 5 - 9 - X Champ F : 1 - 5 - X - 4 Champ D : 1 - 5 - X - X 5 - 1 - 9 - 4 - 7 - 3	1 - 5 - 9 - 4 - 7 - 8 Possibilités: 3 - 12 Champ F : 1 - 5 - 9 - 4 - X Champ F : 1 - 5 - 9 - X - 7 Champ D : 1 - 5 - 9 - X - X 5 - 1 - 9 - 4 - 7 - 3 - 8

